

Rapport d'Orientation Budgétaire 2022





Débat d'Orientation Budgétaire

Sommaire :

- Contexte juridique
- Contexte général :
 - L'économie mondiale
 - La zone euro
 - La France
- Loi de Finances 2022
- Situation financière de la commune à fin 2021
- Récapitulatif prospectif 2021 - 2026
 - Section fonctionnement
 - Section Investissement (PPI)
- Structure de la dette prospective



Débat d'Orientation Budgétaire

Contexte juridique

Contexte juridique du DOB

- Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire pour les communes de **plus de 3.500 habitants**
- Selon la jurisprudence, la tenue du DOB constitue une **formalité substantielle**. Conséquence : toute délibération sur le budget qui n'a pas été précédée d'un tel débat est entachée d'illégalité
- Le budget primitif est voté au cours d'une séance ultérieure et distincte, **le DOB ne peut intervenir ni le même jour, ni à la même séance que le vote du budget**

Objectifs du DOB

Avant l'examen du budget, l'exécutif présente à son assemblée délibérante un rapport sur :

- le **contexte économique** international, européen et national
- les grandes lignes de la **loi de finances**
- la **situation financière** de la commune
- les **orientations budgétaires** : évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), de la fiscalité, des subventions ...
- les **engagements pluriannuels** envisagés : la programmation des investissements avec prévisions des recettes et dépenses : PPI
- la structure et la gestion de la **dette**



Débat d'Orientation Budgétaire

Contexte général et économique (source BPCE)

- Mondial
- En zone euro
- En France



Sources des données présentées:

*Caisse d'épargne
Natixis
Banque de France
INSEE
Thomson Reuter
Oxford University*

L'économie mondiale

En rebond malgré des répliques épidémiques

- L'ensemble des grandes économies développées a retrouvé une **croissance positive au cours de l'année 2021**.
- L'arrivée des **vaccins** en début d'année et **l'expérience acquise** au fil des différents confinements ont permis de **limiter les effets les plus néfastes** pour l'activité économique.
- Les **plans de soutien budgétaire massifs** ont également largement contribué à atténuer les pertes de croissance.
- **Néanmoins, la reprise a été différenciée selon les régions du monde.**
 - Les **Etats-Unis**, qui ont débuté très rapidement leur campagne de vaccination en 2021 et qui avaient par ailleurs pris des mesures moins restrictives que l'Europe (au prix d'une mortalité plus élevée), **ont redémarré plus vite** que le reste du monde.
 - L'**Europe** avec également des plans de soutiens budgétaires **plus hétérogènes** (en fonction des capacités respectives des pays) et avec des règles sanitaires plus strictes **a peiné davantage à repartir**.
 - Enfin, la **Chine** a largement **dépassé son niveau pré-pandémique** même si son taux de croissance serait un peu plus faible que par le passé.

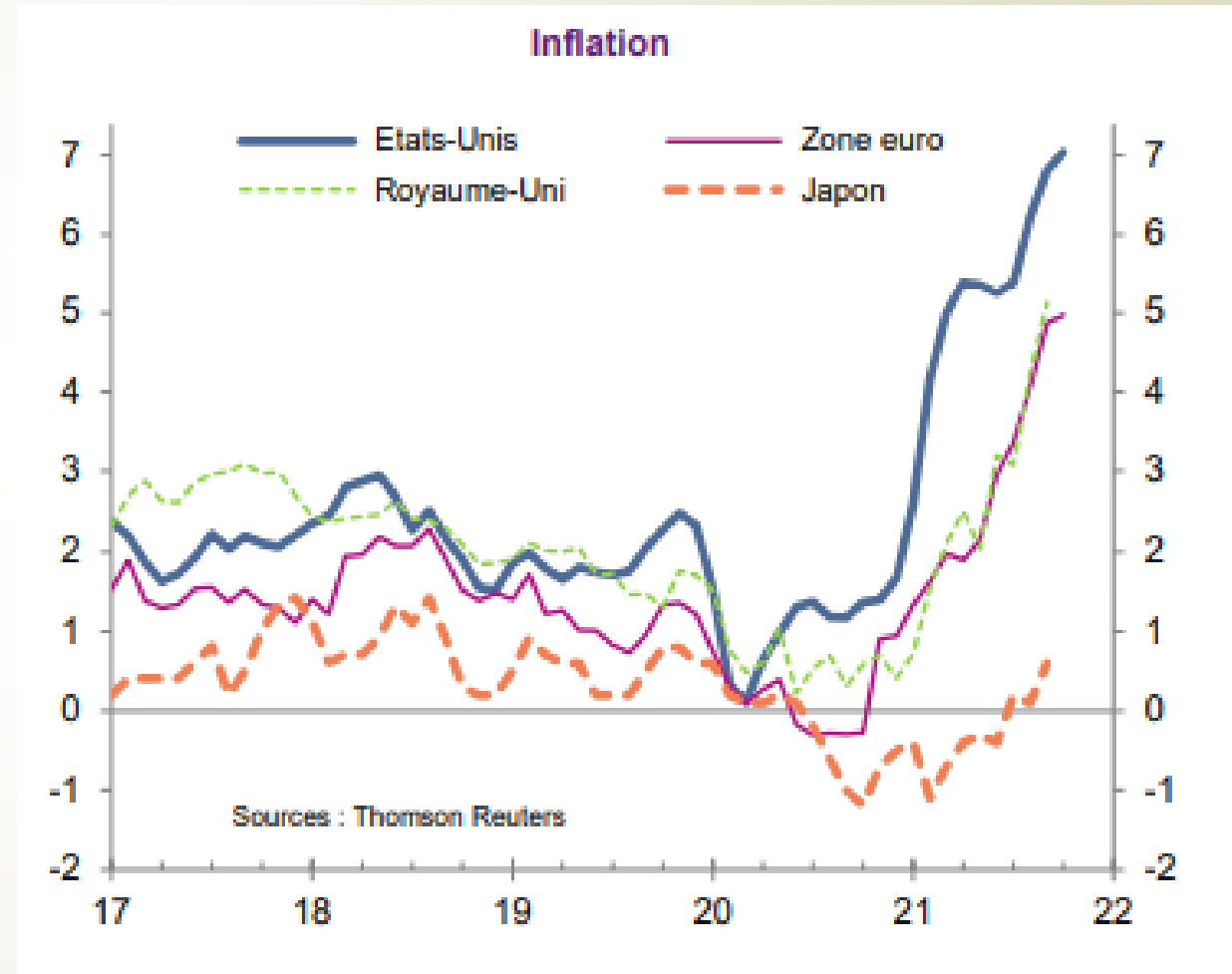
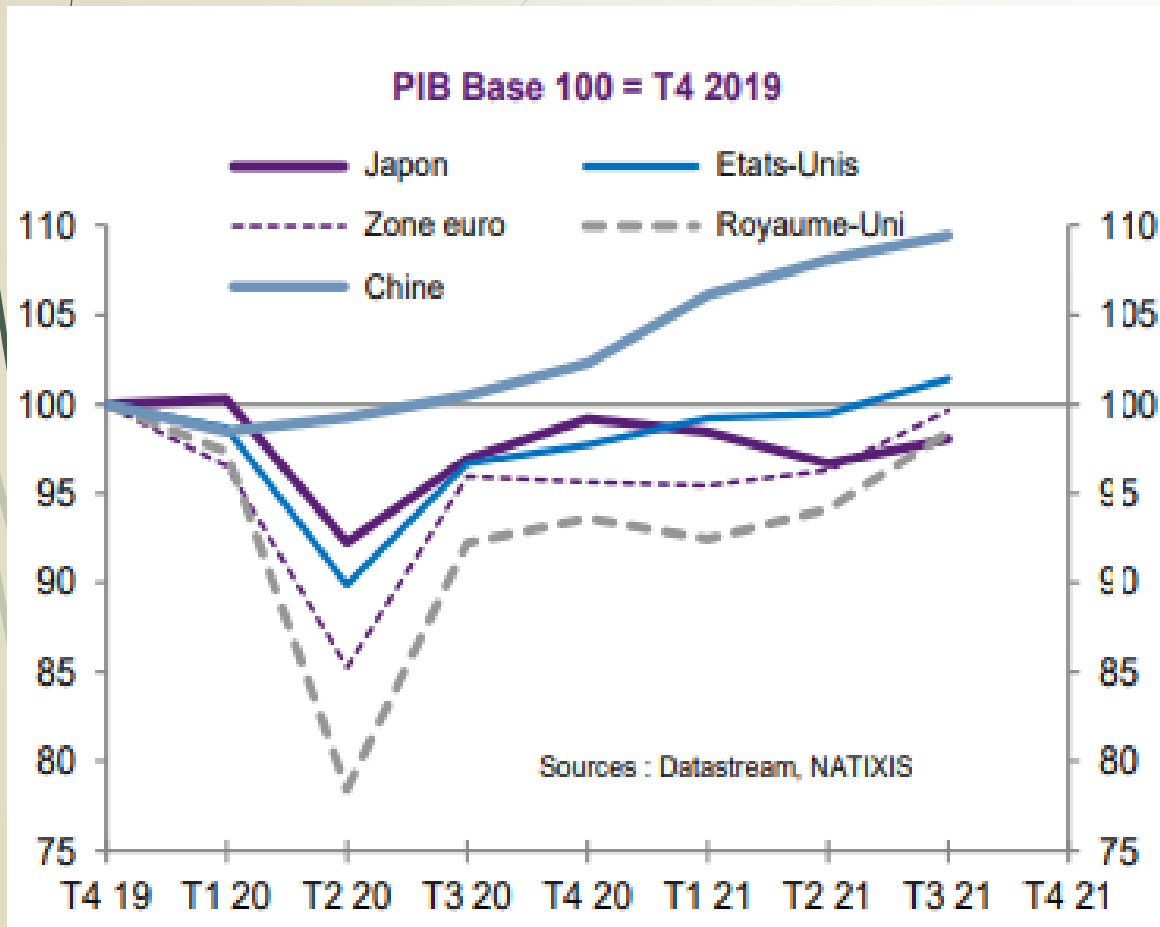
L'économie mondiale

En rebond malgré des répliques épidémiques

- Mais , **d'autres obstacles qui viennent ralentir la reprise:**
 - La **remontée de prix de l'énergie** provoquant une **accélération de l'inflation** au second semestre.
 - Des **pénuries de biens intermédiaires**, dont les semi-conducteurs, limitant certaines productions industrielles.
 - Une désorganisation des chaînes logistiques, des **pénuries de main d'œuvre** dans certains secteurs (transport, restauration, etc.).
 - Plus récemment, l'accélération de la propagation du **variant Omicron** fait peser le **doute sur les prévisions de croissance** de l'économie mondiale
- Le niveau de **PIB** préalable à la pandémie devrait être rejoint dans la plupart des grandes économies au 1^{er} semestre 2022.
- Après **-2,8 % en 2020**, la croissance mondiale a **rebondi à 5,9 % en 2021** puis, **ralentirait à 4,1% en 2022**

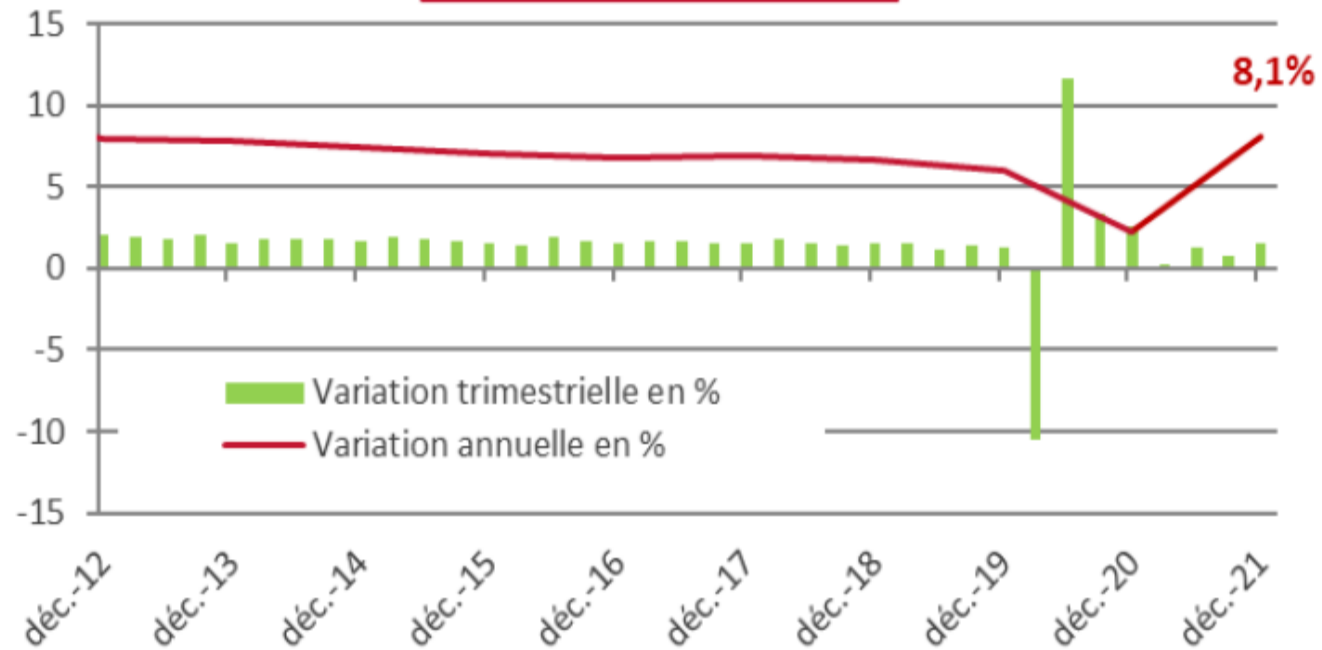
L'économie mondiale

En rebond malgré des répliques épidémiques



Chine : dynamique économique

PIB Chine depuis 2012

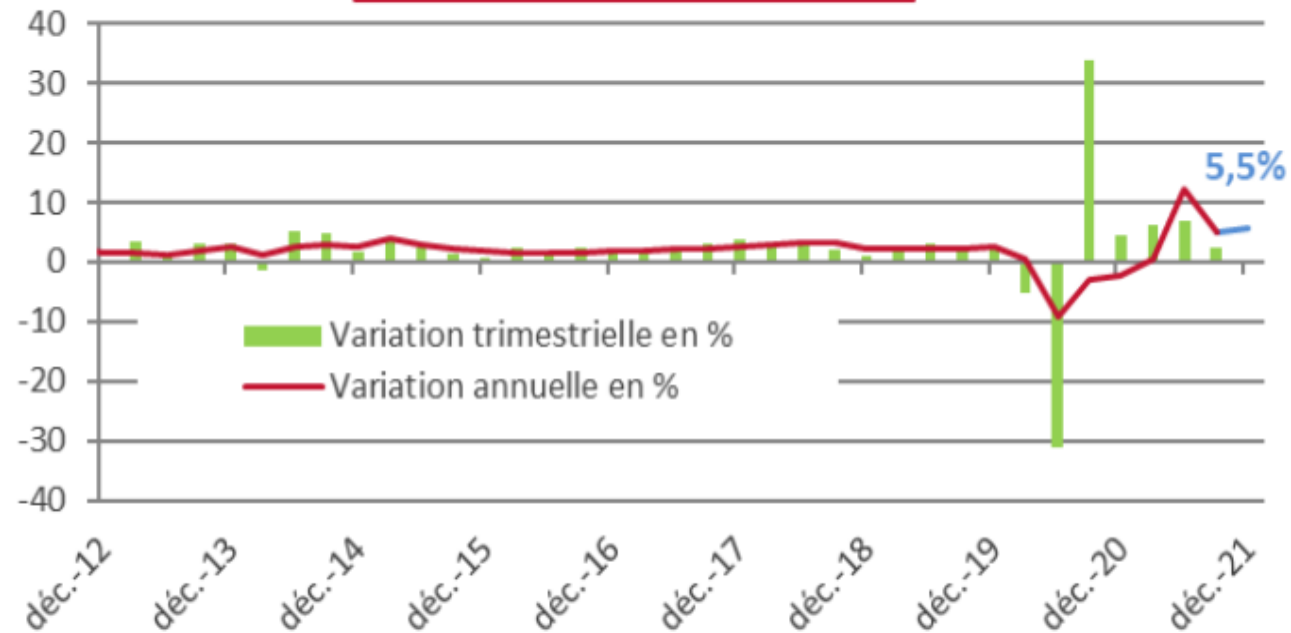


Dynamique économique

- **Ralentissement de l'industrie** : ralentissement de la demande mondiale / hausse des prix à la production / persistance des tensions sur les chaînes d'approvisionnement
- **Ralentissement des services** : politique « zéro covid » / vieillissement démographique
- **Crise dans l'immobilier** : baisse des prix / quasi-faillite du 2^{ème} promoteur immobilier (EVERGRANDE) / endettement privé

Etats-Unis : dynamique économique

PIB Etats-Unis depuis 2012

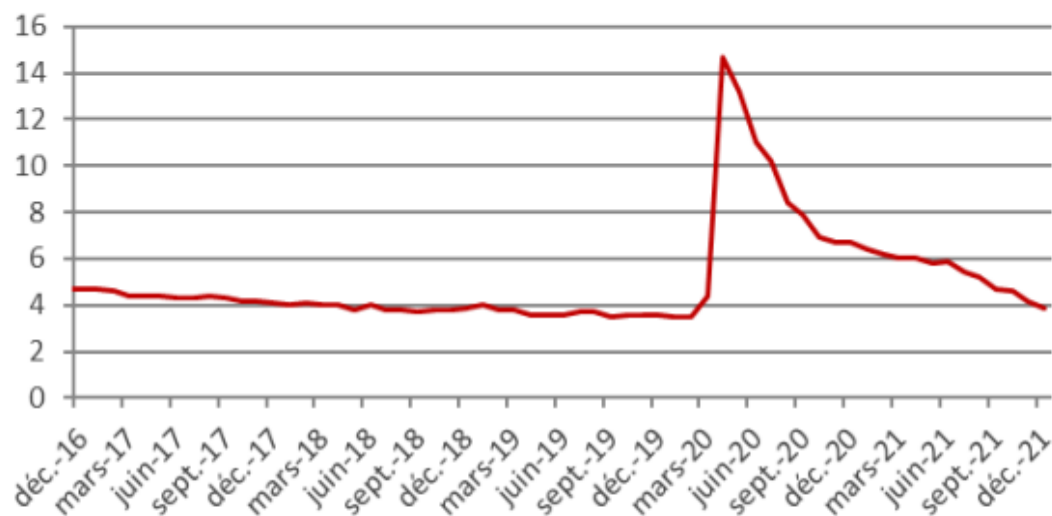


Dynamique économique

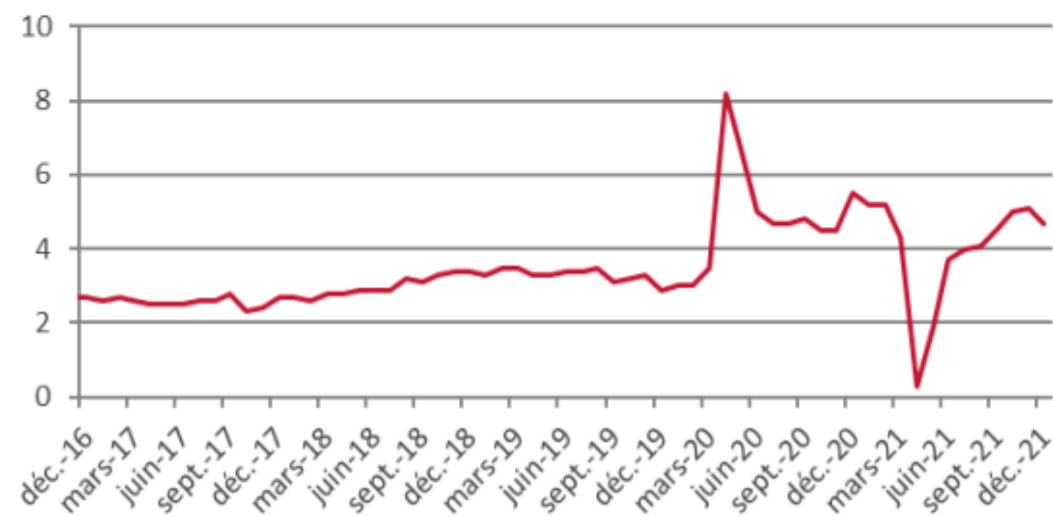
- **Consommation des ménages** (2/3 activité économique US) : résurgence de l'épidémie / confiance des ménages à des niveaux bas / pénurie de biens
- **Dépenses publiques** : Joe BIDEN peine à faire adopter un plan de relance ambitieux
- **Inflation** : +7,0% en décembre (plus haut depuis près de 40 ans) / impacts sur le pouvoir d'achat des ménages

Etats-Unis : dynamique économique

Taux de chômage depuis 2016



Salaire horaire moyen depuis 2016



Taux de chômage

- **Décembre** : 3,9% de la population active (3,5% avant pandémie)
- Les créations d'emplois sont vigoureuses
- Le marché du travail est quasiment au plein emploi
- La banque centrale américaine (FED) considère le marché de l'emploi « très tendu »

Salaire horaire

- **Décembre** : +0,6% soit **+4,7% sur un an**
- De nombreux secteurs souffrent de pénuries de main d'œuvre
- Au moins 1 million d'américains sont sortis du marché du travail

La zone EURO

Une reprise plus tardive mais solide

- Les confinements ayant été plus longs et plus stricts en zone euro et selon les pays, la vaccination ayant été plus tardive, la **croissance a redémarré plus tardivement** (au deuxième trimestre - T2 -) qu'aux Etats-Unis.
- Les indicateurs disponibles suggèrent que la **croissance s'est poursuivie**, bien qu'à des **rythmes différenciés selon les pays**.
- Elle a conservé un rythme soutenu au **T3 à 2,2 % contre 2,1 % au T2**.
- Les activités de **services ont rattrapé une partie des pertes subies** au premier semestre grâce à la **reprise du tourisme**.
- L'**industrie** européenne a engrangé des **commandes importantes**, seulement **contraintes par les pénuries et le déficit de main d'œuvre**.
- Les **hausse**s importantes **des prix de l'énergie** ont constitué les principaux facteurs d'**accélération de l'inflation**.
- L'**inflation** est plus forte qu'attendue : **5,1 % en zone euro en décembre 2021 contre 0,9 % en janvier 2021**.

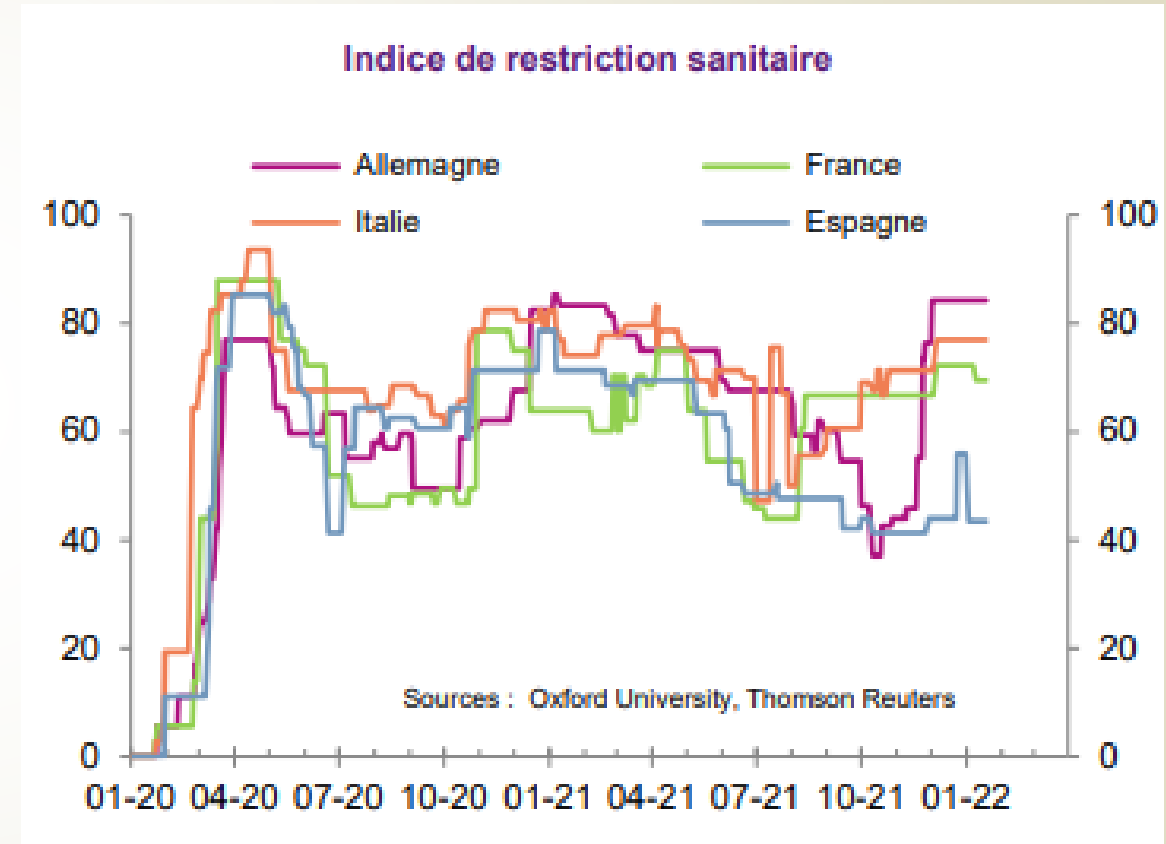
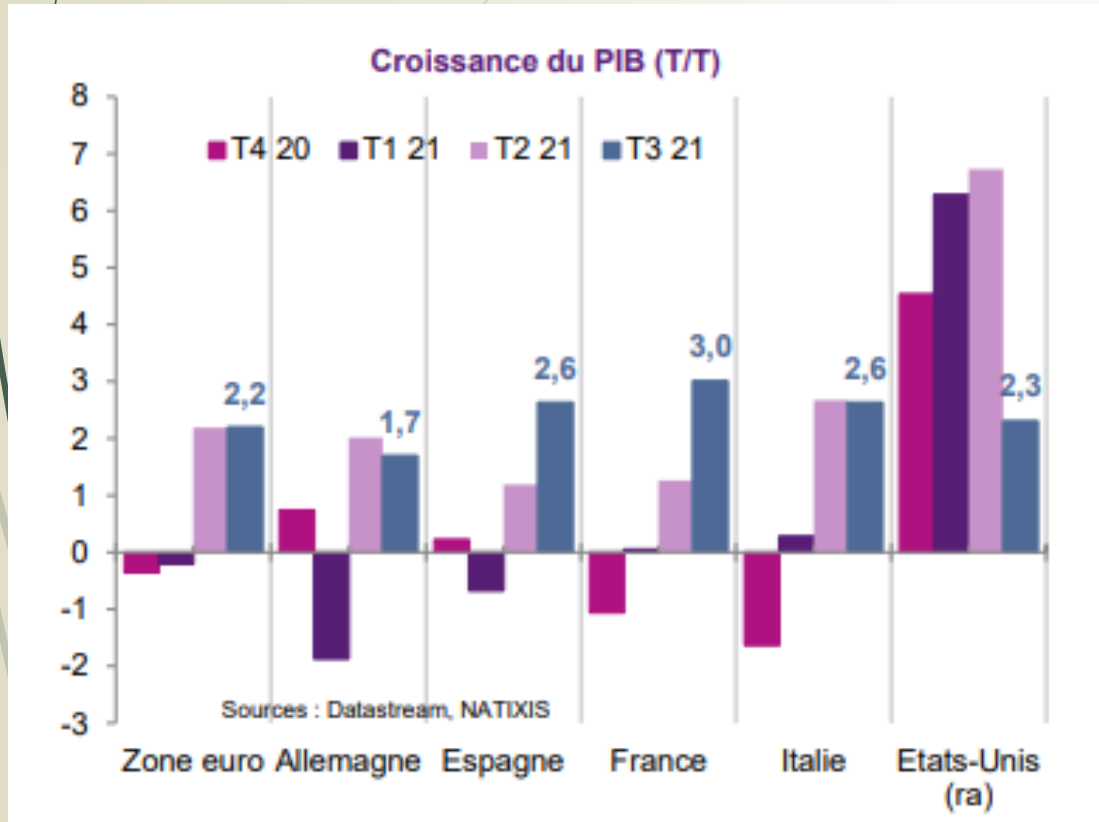
La zone EURO

Une reprise plus tardive mais solide

- Du côté des politiques monétaires, les **banques centrales** des pays du G7 ont **maintenu des conditions monétaires et financières accommodantes**.
- Néanmoins, en raison de l'accélération de l'inflation dans un contexte de reprise de la croissance, **la BCE a maintenu un quasi-statu quo** estimant que les facteurs expliquant l'accélération de l'inflation devraient se dissiper au cours des prochains mois.
- Les **conditions financières se sont légèrement resserrées** en zone euro mais **demeurent historiquement très favorables**.
- **En 2021, la croissance** de la zone euro devrait atteindre **5,3 % (après -6,5 % en 2020)** puis elle ralentirait progressivement **en 2022** à environ **4,3 %**.

La zone EURO

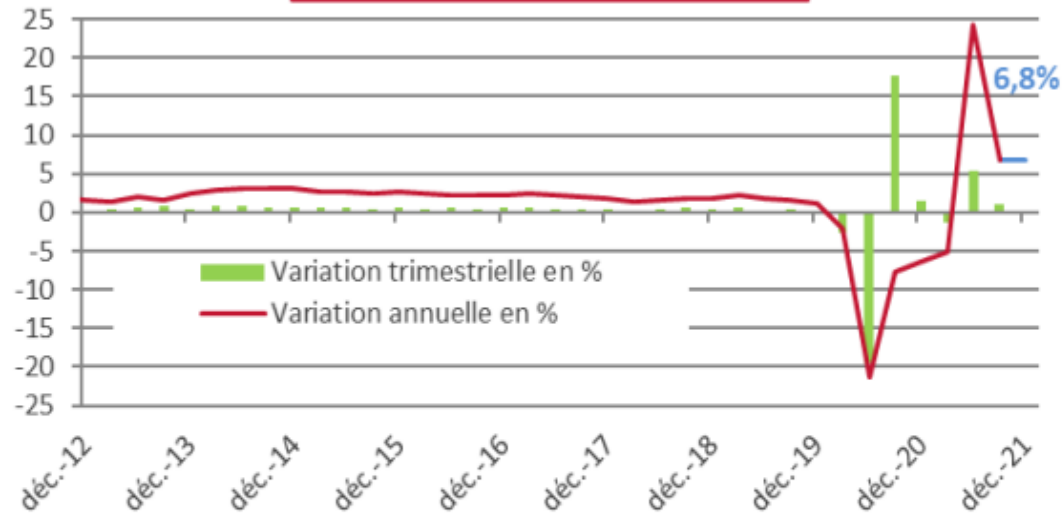
Une reprise plus tardive mais solide



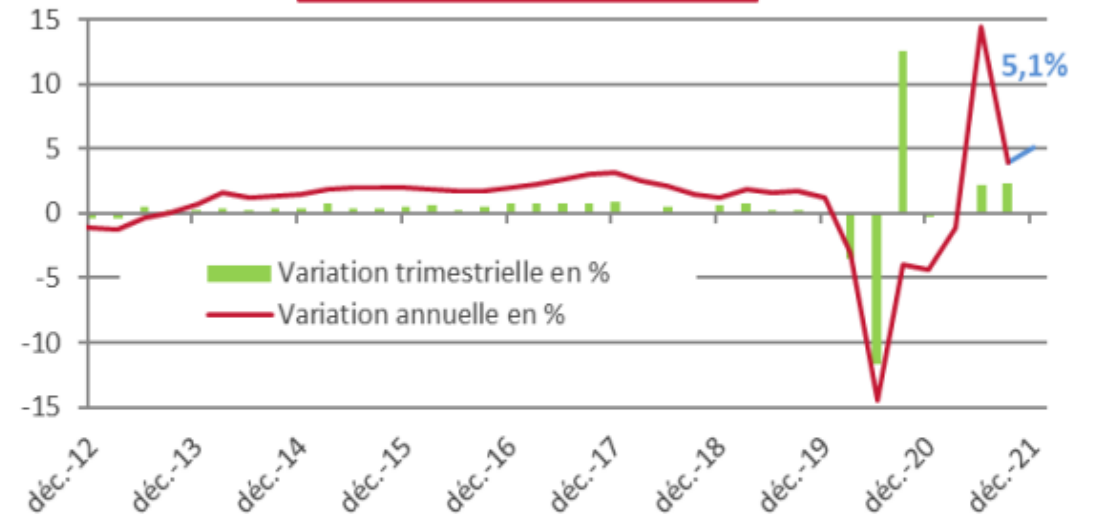
La zone EURO

Europe : dynamique économique

PIB Royaume-Uni depuis 2012



PIB Zone Euro depuis 2012



Royaume-Uni

- **PIB 2021** : +6,8% (estimation) après -9,4% l'année précédente (*Office for national statistics*)
- Impact économique de la vague épidémique au T4 (variant Omicron) sur la consommation
- Inflation en hausse et taux d'épargne en baisse
- Les barrières commerciales post Brexit amplifient le ralentissement économique : pénurie de main d'œuvre et commerce extérieur en berne

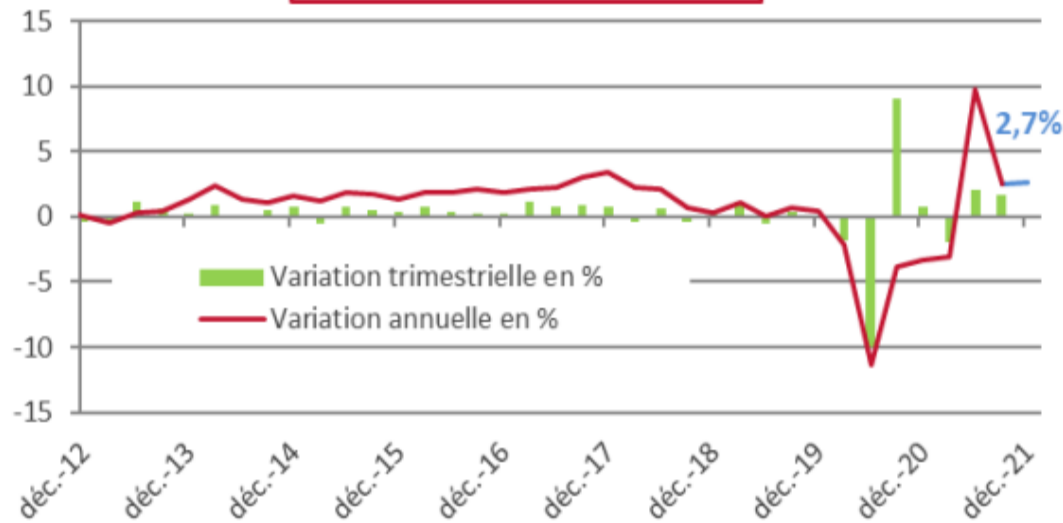
Zone euro

- **PIB 2021** : +5,1% (*prévision BCE*)
- Essoufflement de la dynamique avec la recrudescence des contaminations
- **Industrie** : atténuation des tensions dans les chaînes d'approvisionnement
- **Services** : les restrictions supplémentaires pénalisent l'activité

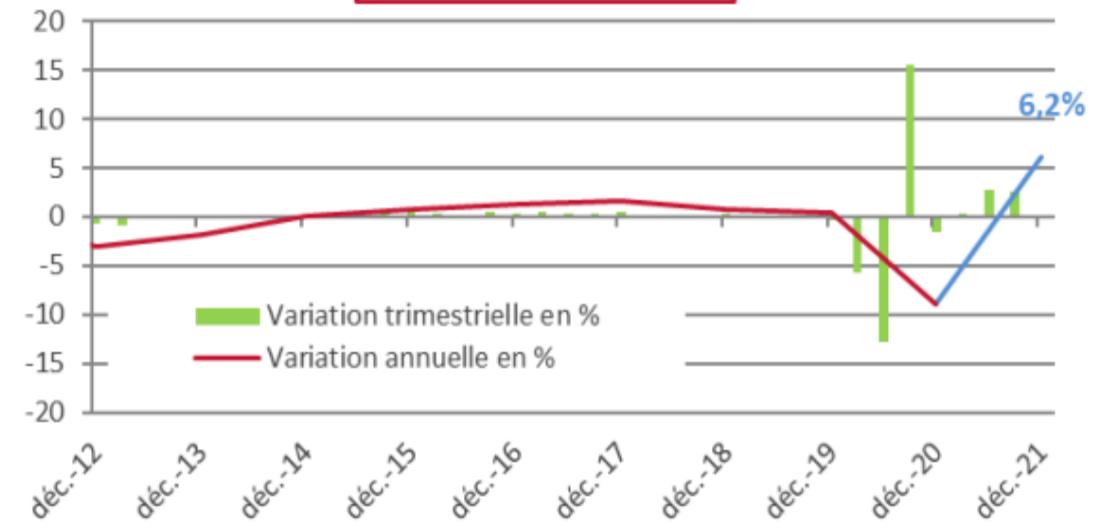
La zone EURO

Europe : dynamique économique

PIB Allemagne depuis 2012



PIB Italie depuis 2012



Allemagne

- **PIB 2021** : +2,7% après -4,0% en 2020
- L'emploi a d'ores et déjà retrouvé son niveau d'avant pandémie (chômage à 5,2%)
- **Industrie** : la production industrielle est pénalisée par la persistance des goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement
- **Services** : le climat d'incertitudes pèse sur l'activité

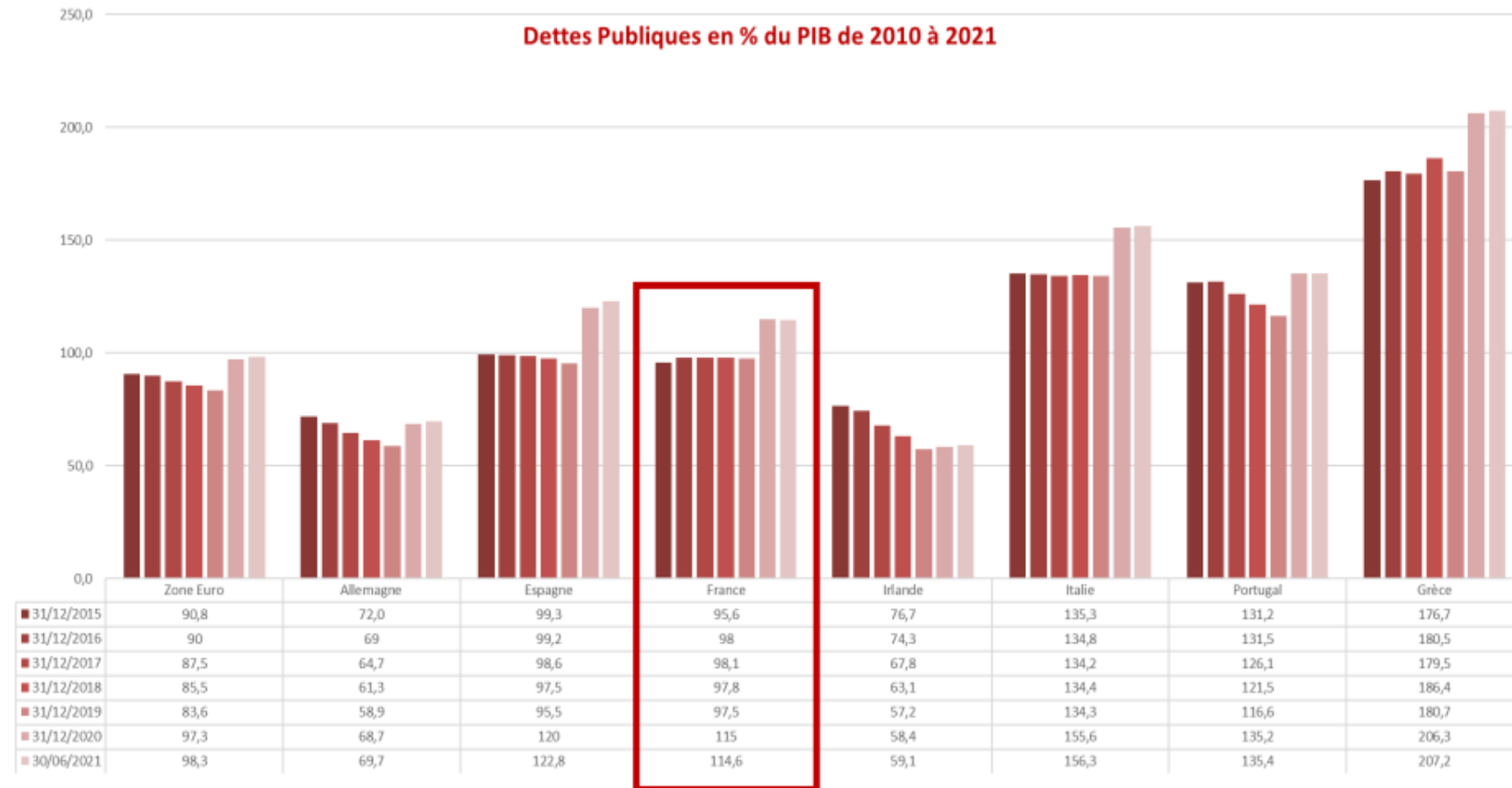
Italie

- **PIB 2021** : +6,2% après -8,9% en 2020 (source : Istat)
- **En hausse** : consommation des ménages (déconfinement), investissement (allègements fiscaux) et commerce extérieur (reprise mondiale)
- **Bémols** : taux de chômage (9,2%) et endettement public (proche de 150% PIB)
- **Plan de relance européen** : Italie = principal bénéficiaire (191,5 Mds € en 2021 / 2026)

La zone EURO

La dette publique en Europe

La question des dettes publiques



➤ Les plans massifs de soutien / relance budgétaire se traduisent par des niveaux historiques d'endettement public

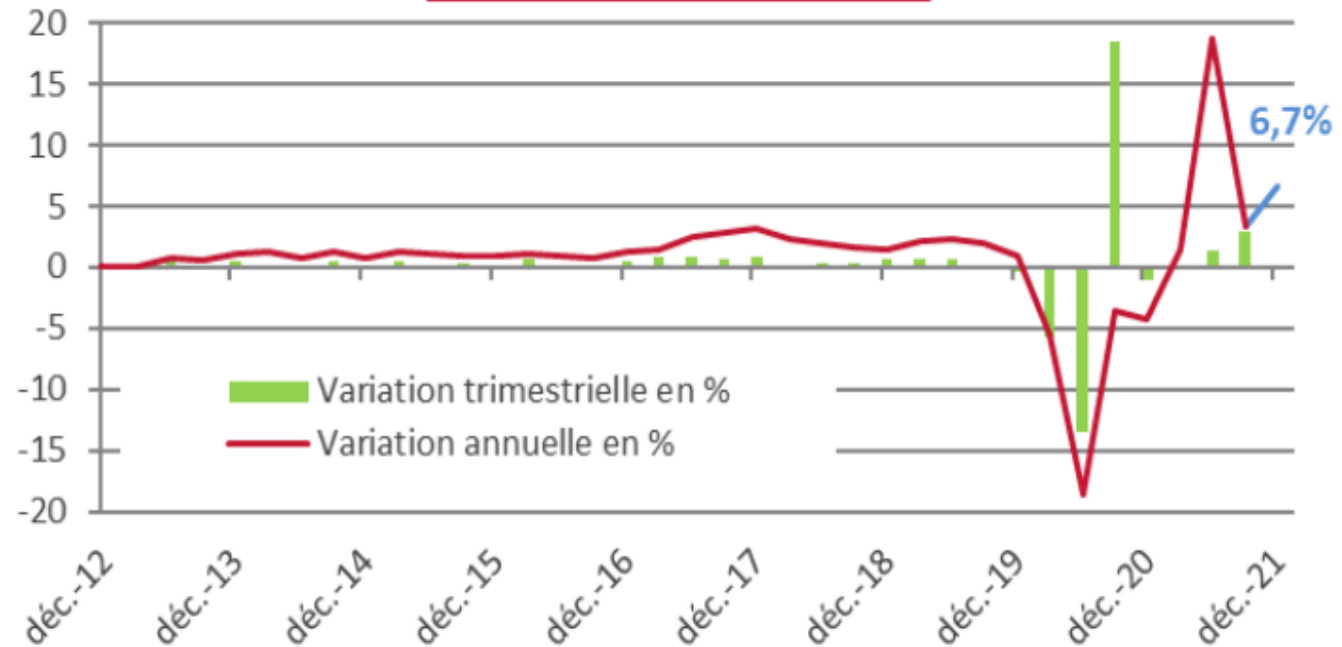
La FRANCE

Une reprise menacée par l'émergence du variant Omicron

- 2021 a été marquée par le **retour de la croissance**. La levée progressive des restrictions sanitaires à partir du T2 2021 et la progression de la campagne vaccinale ont permis une **reprise de l'activité**.
- Ainsi, le **PIB** a progressé **de 3 %** au T3 2021 (contre 1,3 % au T2) et de **+ 6,7% en fin d'année/ 2020**
- La **consommation des ménages** a progressé de **5 %** au T3 2021, constituant ainsi le principal moteur de la croissance
- **L'investissement est resté stable** au 3^{ème} trimestre en raison des **difficultés d'approvisionnement**, pour les entreprises et le secteur de la construction.
- Sur le plan extérieur, les **exportations se sont accélérées (+2,5 %** au T3 2021 contre 1,2 % au T2) alors que les **importations sont restées stables (+0,6 %)** d'où une contribution positive des échanges extérieurs (0,3 %)
- Pour l'instant, **l'économie française semble bien résister**. Malgré l'émergence du variant Omicron, la **croissance est estimée à 0,6 % au T4 2021** et devrait **ralentir au T1 2022 à 0,4 %** avant de **repartir au T2 2022**.

France : dynamique économique

PIB France depuis 2012



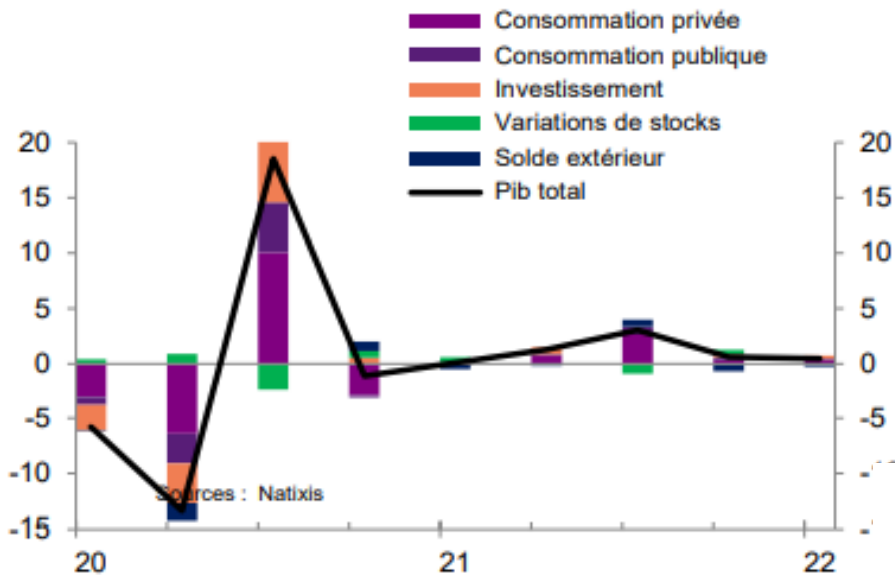
Croissance

- **Demande intérieure** : en forte hausse avec un rattrapage puissant de la consommation des ménages et une hausse des dépenses publiques
- **Investissement** : l'investissement des ménages, entreprises et administrations publiques est supérieur à ses niveaux d'avant crise
- **Commerce extérieur** : contribution positive grâce à un rebond des exportations
- **Stocks** : contribution négative en raison d'une demande forte et d'une production entravée

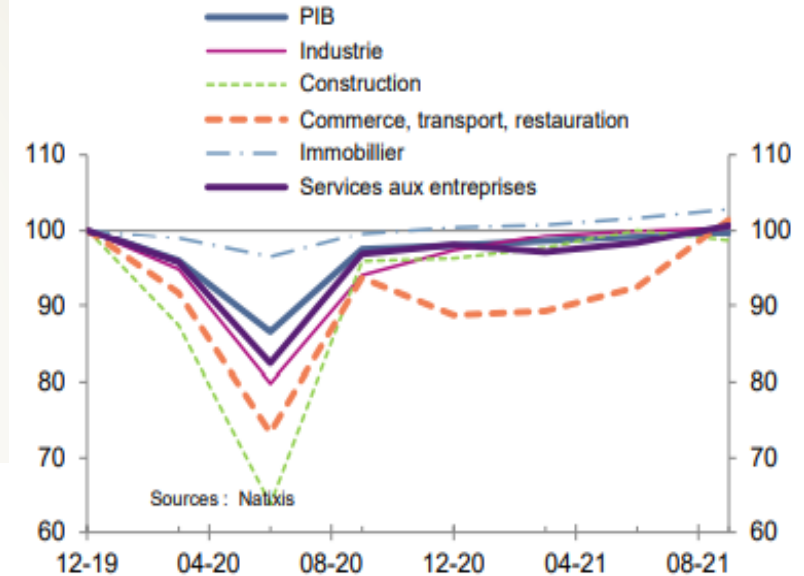
La FRANCE

Une reprise menacée par l'émergence du variant Omicron

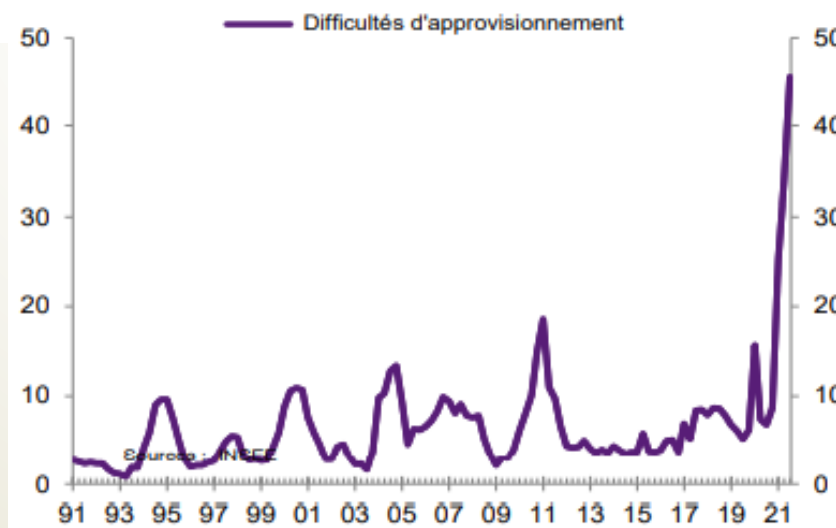
Variation trimestrielle du PIB et contribution



Valeur ajoutée par secteur (référence T4 2019)



Difficultés d'approvisionnement



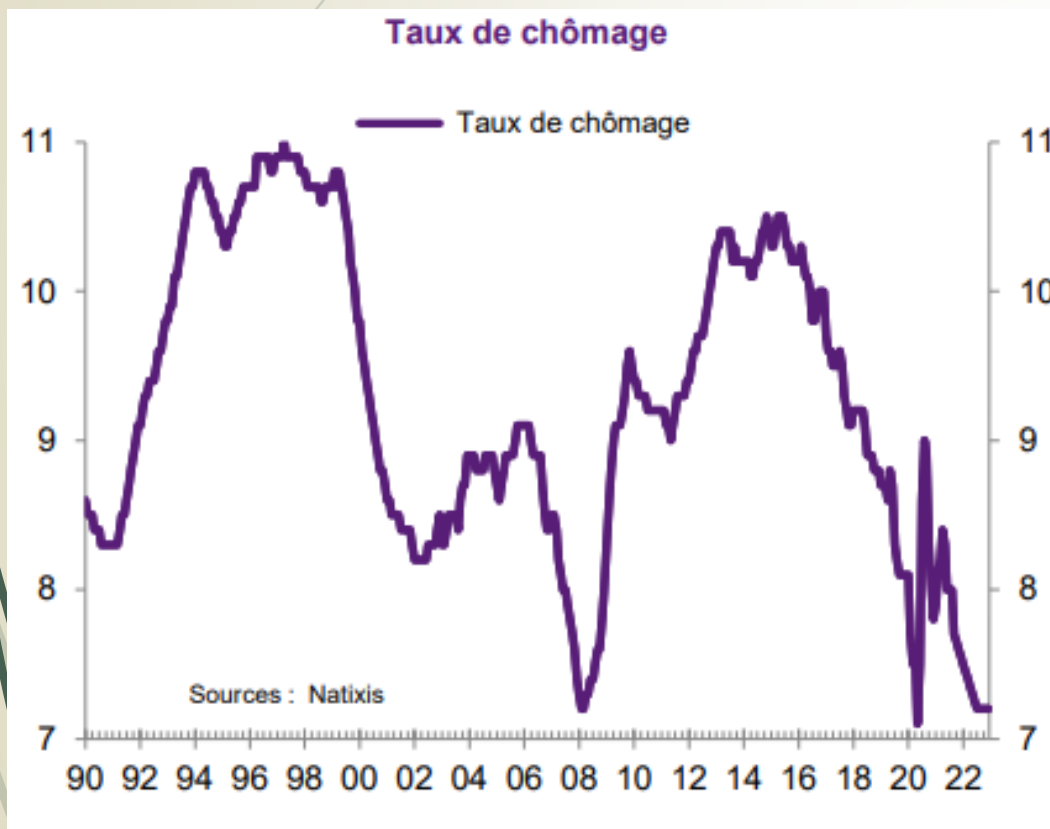
La FRANCE

Retour à la normale sur le marché du travail

- Sur le marché du travail, l'**onde de choc** provoquée par la crise a été **amortie**.
- **L'emploi salarié** a augmenté **dépassant** ainsi de **1 % son niveau pré-pandémique**.
- Néanmoins, on constate des **disparités** entre secteurs, notamment l'emploi dans l'industrie qui reste en deçà de son niveau d'avant crise.
- Les créations d'emploi combinées à la hausse de la population active ont entraîné un **recul du chômage**. De 8,9 % au T3 2020 à **7,6 % au T4 2021**, le taux de chômage ressort **plus bas qu'avant la crise**.
- Néanmoins, la normalisation du marché du travail s'est accompagnée du retour des **difficultés en termes de recrutement** (premier frein à l'activité des PME et TPE) qui s'explique principalement par un **problème d'appariement entre offre et demande** de travail.
- D'après un sondage de l'INSEE, **56,9 % des entreprises dans l'industrie** française estimaient éprouver des **difficultés** en termes de recrutement en décembre 2021.
- Ce phénomène a été **amplifié** par la particularité de la crise de la COVID-19 qui a entraîné :
 - une interruption soudaine des activités économiques
 - une rétention de la main d'œuvre par des dispositifs de chômage partiel
 - des difficultés de remobilisation de la main d'œuvre

La FRANCE

Retour à la normale sur le marché du travail



La FRANCE

Une inflation transitoire qui se prolonge

- Après un épisode de baisse l'année dernière, l'**inflation** a progressivement regagné du terrain pour atteindre **3,4 % en décembre 2021**. **Au total, pour l'année 2021**, la progression de l'inflation a été de **2,1 %**.
- Cette forte hausse s'explique principalement par l'**accélération de la composante énergie** (+ 18,6 % en décembre 2021), qui après s'être effondrée en 2020 sous l'effet des mesures de confinement, s'est progressivement redressée dans un contexte de reprise économique mondiale.
- Plus particulièrement, le **prix du Brent est passé de 19\$ en avril 2020 à 81\$ en décembre 2021**, soit le **niveau le plus haut** enregistré **depuis trois ans**.
- Dans la période récente, la **hausse** des **prix du gaz** et des **carburants** pour les véhicules a également joué un rôle significatif dans l'accélération de l'inflation.

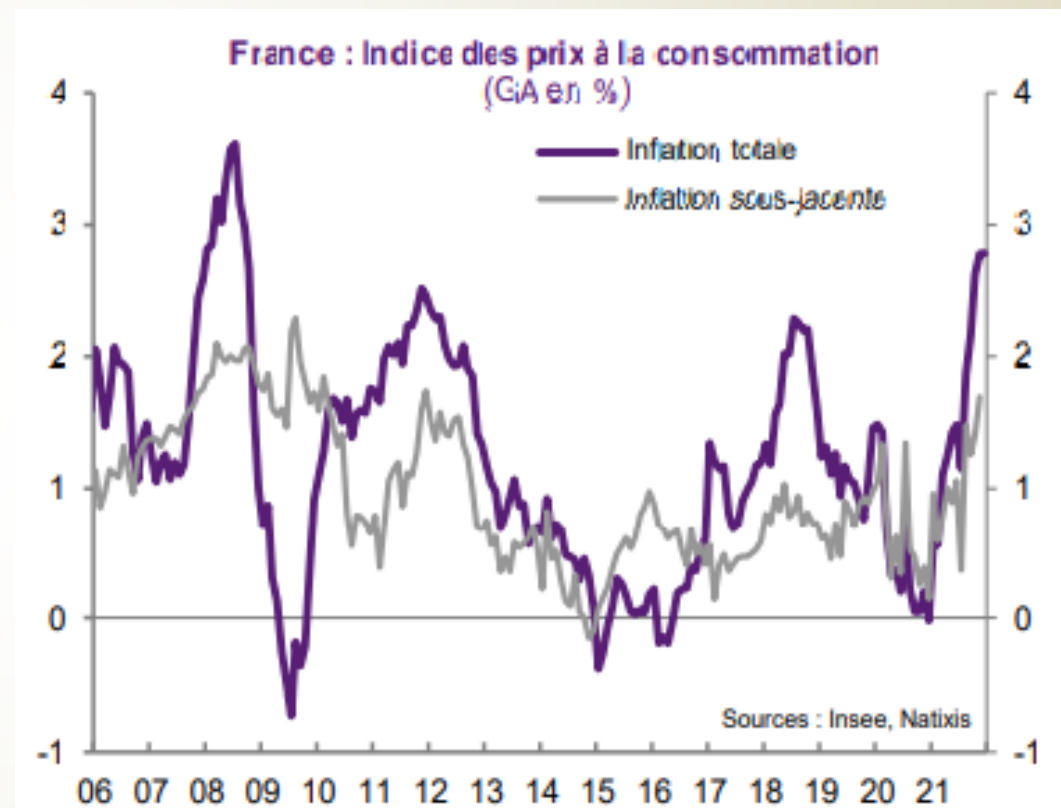
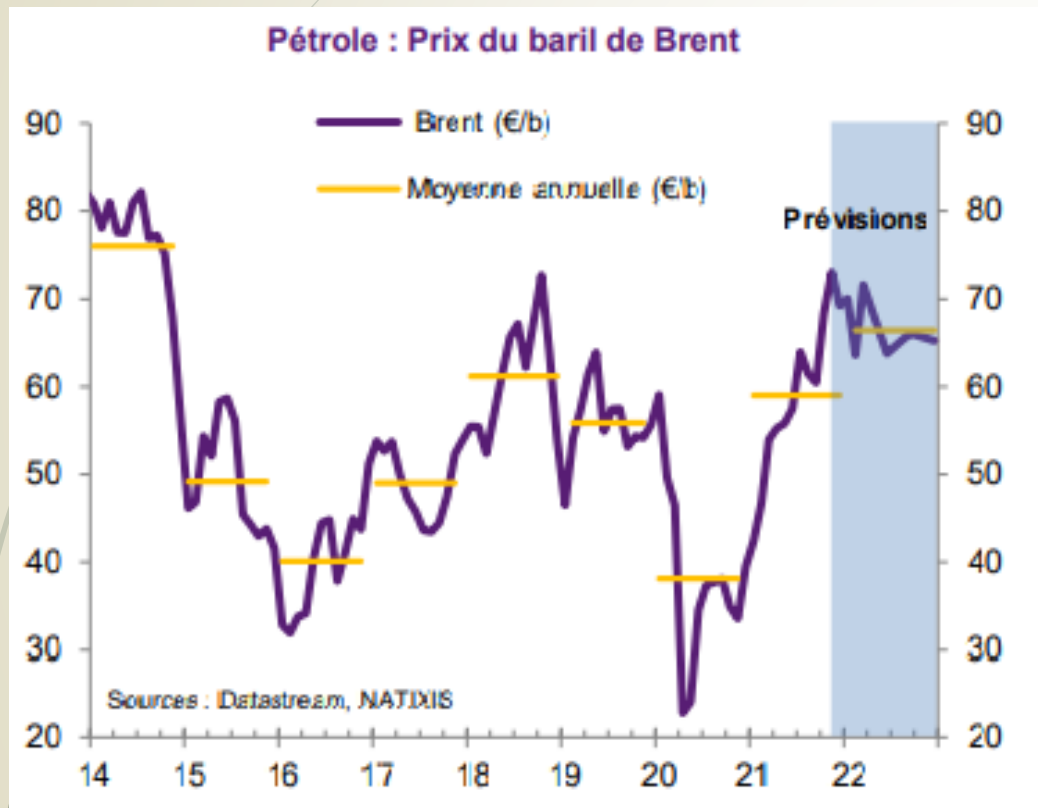
La FRANCE

Une inflation transitoire qui se prolonge

- On a par ailleurs observé un **rattrapage du prix des services** affectés par la pandémie (+2,4 % dans le secteur de la restauration et de l'hébergement en décembre 2021).
- Enfin les **goulets d'étranglement sur les biens manufacturés pèsent également sur les prix** (+ 1,2 % en décembre 2021 après +0,8 % le mois précédent).
- Toutefois, les **incertitudes concernant les pénuries de biens manufacturés** ainsi que les **risques de nouvelles ruptures d'approvisionnement** causées par les mesures introduites face à la menace du variant Omicron rendent les **projections d'inflation très incertaines**.
- Bien qu'il apparaisse difficile d'estimer la durée exacte de l'inflation, **son caractère transitoire n'est pour l'instant pas remis en cause**.
- IL est prévu à ce stade **une baisse progressive** de l'inflation **de 2,8 % au T1 2022 à 1 % d'ici la fin de l'année 2022**.

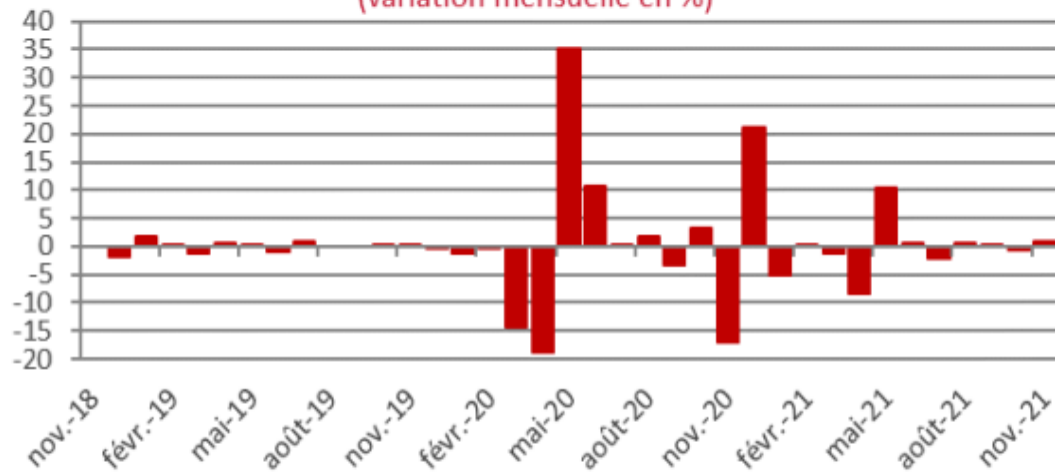
La FRANCE

Une inflation transitoire qui se prolonge



France : dynamique économique

Consommation des ménages en France (variation mensuelle en %)



France - Indice de la production industrielle



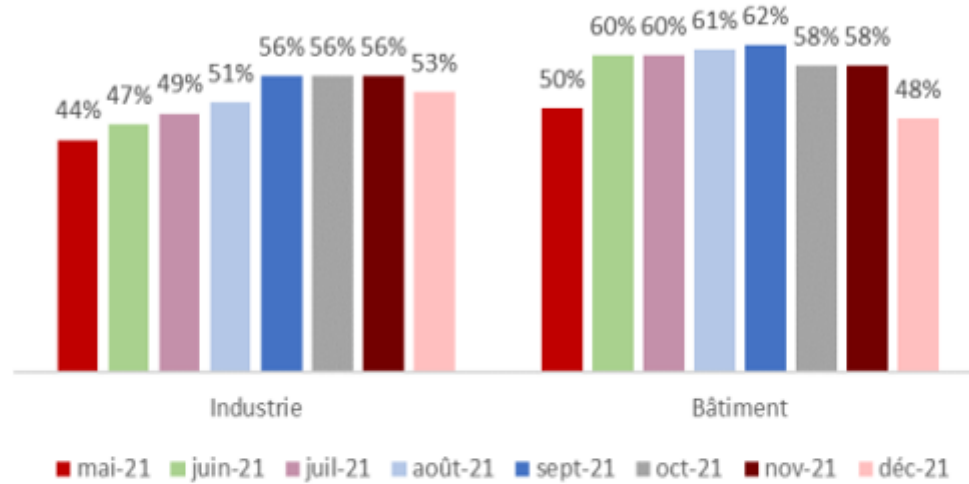
Consommation des ménages

- **Novembre** : +0,8% soit **+14,8% sur un an**
- **Taux d'épargne des ménages (INSEE)** : 17,5% RBD au T3 2021 : en baisse avec l'assouplissement des mesures de restriction

Production industrielle

- **Novembre** : -0,4% soit **-0,2% sur un an**
- Résilience de l'industrie française malgré le contexte actuel

Part des entreprises françaises indiquant des difficultés d'approvisionnement



Enquête de conjoncture BdF

- Difficultés d'approvisionnement : en léger recul même si le niveau absolu reste élevé
- Difficultés de recrutement : toujours importantes (près d'une entreprises sur deux)
- Taux d'utilisation des capacités de production : 80% en décembre (soit plus qu'avant crise)
- Carnets de commandes : supérieurs à la moyenne de long terme
- Taux de marge (source : INSEE) : en baisse au T3 sous l'effet de la hausse des coûts de production

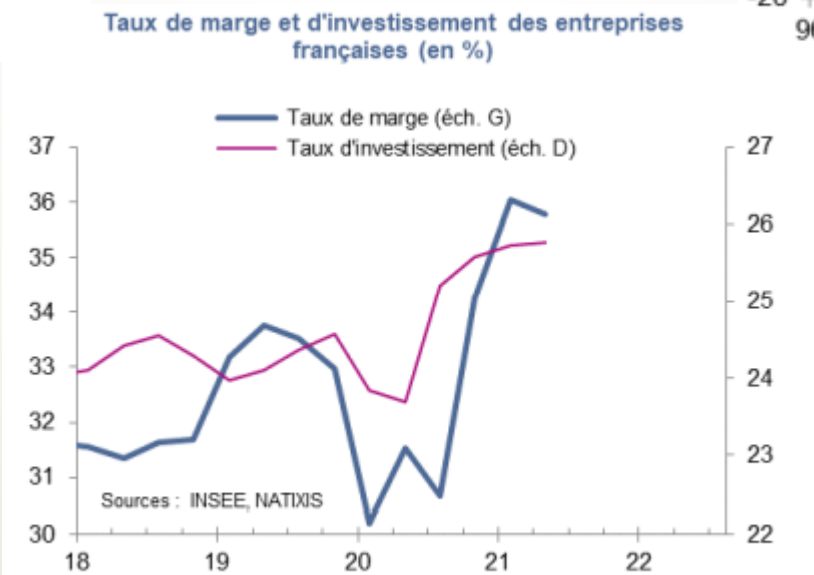
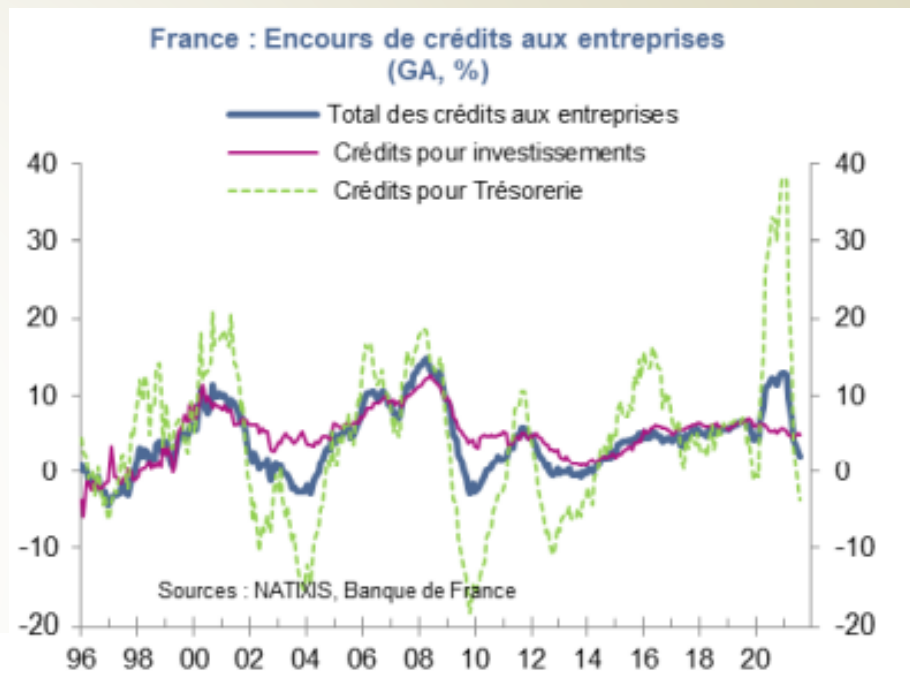
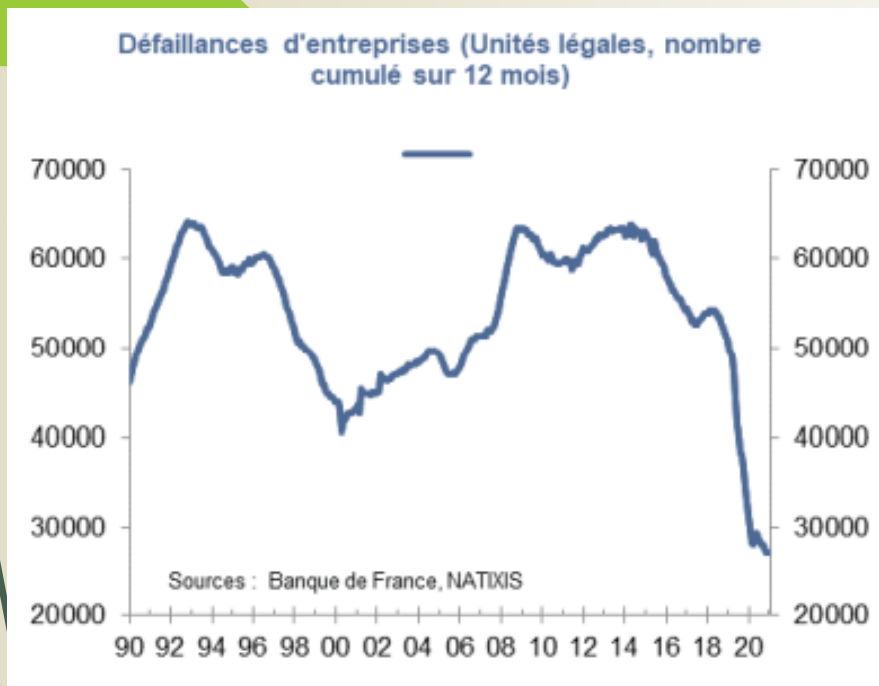
La FRANCE

Des entreprises qui se portent bien

- Les **mesures de soutien** mises en place par le gouvernement pour faire face à la pandémie notamment le Fond de Solidarité, la prise en charge du chômage partiel ou les Prêts Garantis par l'Etat, ont permis de **protéger efficacement les entreprises françaises**.
- De plus, 2021 a marqué une nouvelle étape dans la **baisse de l'impôt sur les sociétés** (passé, pour le taux normal de 28 % en 2020 à 26,5 %) de la **CVAE**, de la CET et de la **taxe foncière des établissements industriels**
- Enfin, le **rebond de la demande** en 2021 a également été un facteur positif pour la performance des entreprises.
- Ainsi, les **faillites d'entreprises** ont connu une **baisse** d'une ampleur **jamais observée** précédemment.
- D'autre part, côté profits, le premier semestre 2021 marque des **taux de marge historiquement hauts** : 35,9 % au T1 et 35,4 % au T2.
- L'**investissement** des entreprises est en effet **reparti à la hausse** a rattrapé son niveau pré-pandémique depuis le T1, signe d'une relative confiance des entreprises dans l'avenir.
- Il est prévu une progression de **14,1 %** en glissement annuel **en 2021** (par rapport à 2020) puis de **6,9 % en 2022**.
- En 2021, l'**encours de crédit** aux entreprises **pour trésorerie** se stabilise.
- Les **crédits aux entreprises pour investissement** eux continuent d'**augmenter** à un rythme relativement homogène.

La FRANCE

Des entreprises qui se portent bien



La FRANCE

Des dépenses publiques toujours expansionnistes malgré la reprise

- D'après la loi de finances (LF) 2022, le **déficit public** :
 - **9,1 % du PIB en 2020**
 - Estimé à **8,4 % du PIB en 2021**
 - Devrait baisser à **4,8 % du PIB en 2022**.
- Le **budget 2022** restera néanmoins relativement expansionniste en maintenant un niveau de dépenses publiques à **55,6 % du PIB** (contre **53,8 % en 2019**).
- Le **gouvernement compterait davantage sur la conjoncture économique favorable plutôt que sur des mesures structurelles de réduction des dépenses ou d'augmentation des recettes** afin de réduire les déséquilibres des finances publiques.
- Dans ce contexte, **la viabilité des finances publiques** françaises **dépend** principalement **de la consommation des ménages** (principal moteur de la croissance économique).
- A ce stade, **deux risques** pourraient ralentir la consommation privée :
 - une inflation durablement plus élevée qu'attendu
 - un marché du travail moins dynamique

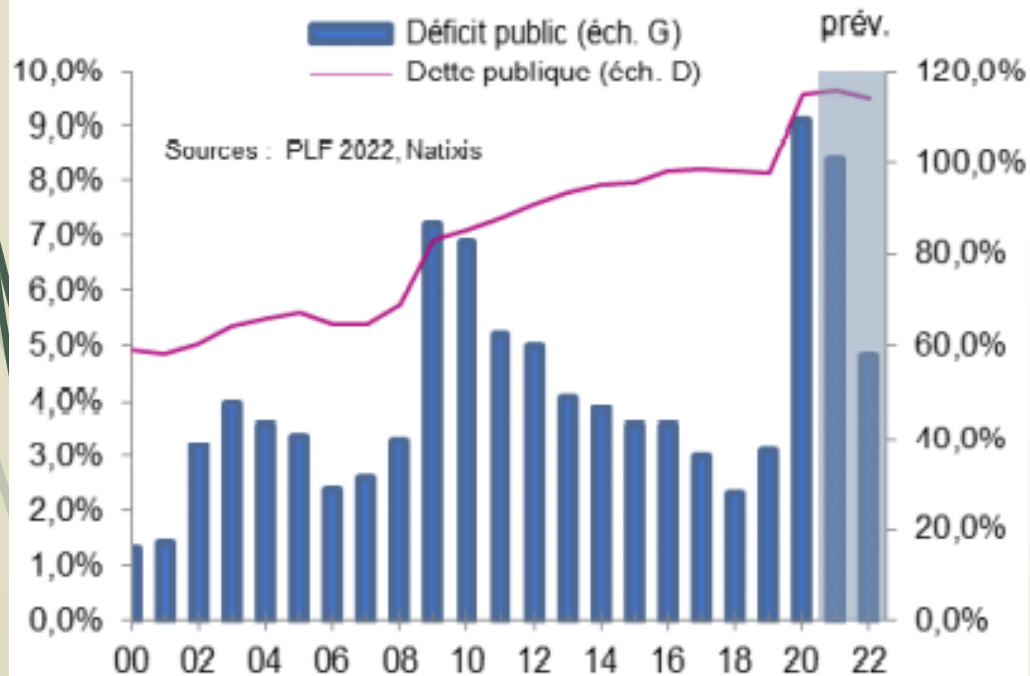
La FRANCE

Des dépenses toujours expansionnistes malgré la reprise

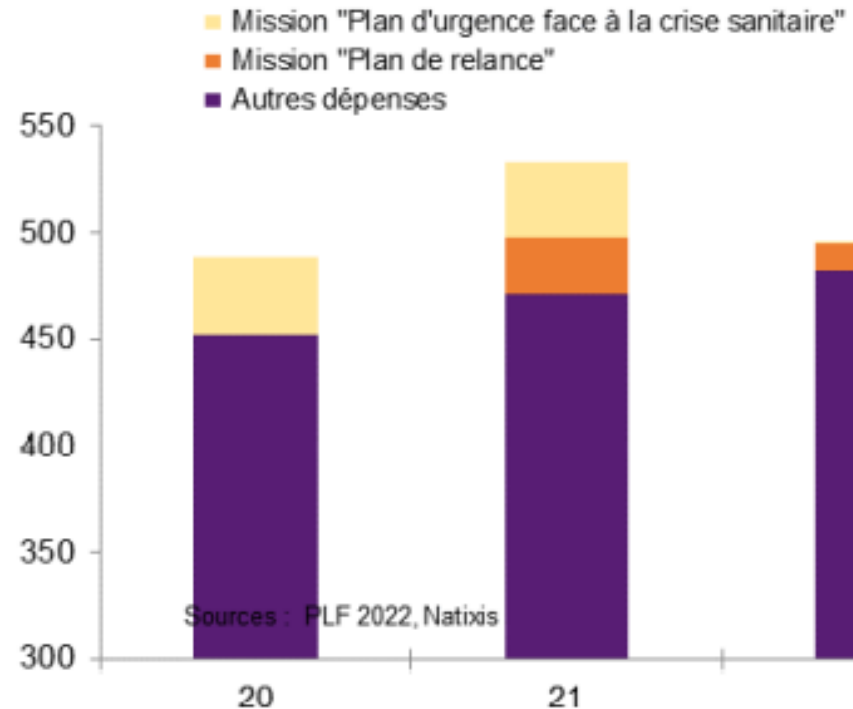
	2018	2019	2020	2021p	2022p
Deficit public (% du PIB)	2,3%	3,1%	9,1%	8,4%	4,8%
Dette publique (% du PIB)	97,8%	97,5%	115,0%	115,6%	114,0%
Taux de dépense publique	54,0%	53,8%	60,8%	59,9%	55,6%
Croissance du PIB (vol.)	1,8%	1,8%	-8,0%	6,7%	4,0%

Sources : PLF 2022, Natixis

France : Finances publiques (% du PIB)



France : Dépenses publiques



La FRANCE

Des investissements publics de long-terme avec France 2030

« **Un plan à 10 objectifs** pour la France **à l'horizon 2030.** »

- Au total, **30 milliards €** devraient être déboursés sur 5 ans afin de booster et rénover l'industrie française.
- **La moitié** de ces dépenses seront tournées vers la **transition écologique.**
- Ce sont entre **3 et 4 milliards €** qui devraient être investis en 2022, et donc intégrés à la **LF 2022.**

La FRANCE

Des investissements publics de long-terme avec France 2030

France 2030 : Objectifs

Energie	Faire émerger en France des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets. Devenir le leader de l'hydrogène vert. Décarboner notre industrie.	8 milliards
"Transports du futur"	Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides. Produire le premier avion bas-carbone.	4 milliards
Alimentation	Investir dans une alimentation saine, durable et traçable.	2 milliards
Santé	Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques dont celles liées à l'âge et de créer les dispositifs médicaux de demain.	3 milliards
Culture	Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs.	
Espace et fonds marins	Prendre toute notre part à la nouvelle aventure spatiale. Investir dans le champ des fonds marins.	2 milliards

La FRANCE et l'EUROPE

NextGenerationEU – Plan National pour la Reprise et la Résilience (PNRR)

Dans le cadre du programme **d'aides exceptionnelles de l'Union Européenne** pour aider les États membres à faire face à la crise et à impulser les réformes pour la transition écologique et numérique, la Facilité pour la Reprise et la Résilience a levé **750 milliards €**, répartis entre:

- subventions « facilités pour la reprise et la résilience » (312,5 Mds €)
- prêts (360 Mds €)
- subventions supplémentaires destinées à étoffer les programmes européens (77,5 Mds €)

1) Les **312,5 milliards** d'euros répartis sous forme de subventions aux États membres, la "facilité pour la reprise et la résilience" (FRR) est le principal instrument du plan européen.

Son versement s'étalera sur trois ans, entre 2021 et 2023, dont **70 % les deux premières années** et **30% en 2023**. Chaque pays touchera une allocation différente, définie selon trois critères : population, PIB par habitant et taux de chômage sur la période 2015-2019.

La FRANCE

NextGenerationEU – Plan National pour la Reprise et la Résilience (PNRR)

La France bénéficie de **39,4 milliards €** et s'est engagée à mettre en place son plan national d'ici l'été 2026.

Parmi les 20 réformes et 71 investissements prévus en France,

- **46 %** du PNRR sera destiné aux **objectifs écologiques**
- **21 %** à la transition digitale.

2) La France pourra également bénéficier de l'octroi de **prêts** parmi les **360 milliards d'euros** débloqués

3) Enfin, **77,5 milliards d'euros de subventions doivent s'ajouter aux 312,5 milliards** de la facilité pour la reprise et la résilience. Celles-ci viendront étoffer les programmes européens comme Horizon Europe pour la **recherche et l'innovation**, mais aussi certains **instruments financiers**. Elles financeront des **projets nationaux ou transnationaux**.



PERSPECTIVES

PERSPECTIVE



Une croissance toujours solide en 2022 – prévisions OCDE

Monde

	2021	2022
Scénario central	5,6%	4,5%
<i>Prévisions précédentes</i>	5,7%	4,5%

La croissance monde en 2020 est de -3,5%

Etats-Unis

	2021	2022
Scénario central	5,6%	3,7%
<i>Prévisions précédentes</i>	6,0%	3,9%

La croissance américaine en 2020 est de -3,5%

Chine

	2021	2022
Scénario central	8,1%	5,1%
<i>Prévisions précédentes</i>	8,5%	5,8%

La croissance chinoise en 2020 est de 2,3%

Zone euro

	2021	2022
Scénario central	5,2%	4,3%
<i>Prévisions précédentes</i>	5,3%	4,6%

La croissance en zone euro en 2020 est de -6,7%

France

	2021	2022
Scénario central	6,8%	4,2%
<i>Prévisions précédentes</i>	6,3%	4,0%

La croissance en France en 2020 est de -8,2%

Royaume-Uni

	2021	2022
Scénario central	6,9%	4,7%
<i>Prévisions précédentes</i>	6,7%	5,2%

La croissance britannique en 2020 est de -9,4%

Espagne

	2021	2022
Scénario central	4,5%	5,5%
<i>Prévisions précédentes</i>	6,8%	6,6%

La croissance espagnole en 2020 est de -10,8%

Allemagne

	2021	2022
Scénario central	2,9%	4,1%
<i>Prévisions précédentes</i>	2,9%	4,6%

La croissance allemande en 2020 est de -5,1%

Italie

	2021	2022
Scénario central	6,3%	4,6%
<i>Prévisions précédentes</i>	5,9%	4,1%

La croissance italienne en 2020 est de -8,9%



**LOI DE FINANCES
2022**

Pour une croissance durable



Débat d'Orientation Budgétaire

Loi de finances 2022 (source BPCE)

- Introduction
- Dotations
- Péréquation
- Fiscalité

Loi de Finances 2022

Introduction

- Dernier volet de l'actuelle loi de programmation des finances publiques 2018-2022, tout comme le dernier de l'actuel quinquennat qui se conclura dès avril 2022 => **document de fin de cycle**
- Seules **12 mesures** de la LFI 2022 (sur 48 articles) ont un impact sur les finances locales
- On est donc **loin des lois de finances lourdes** de conséquences pour les collectivités (suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, réforme des impôts de production, stabilisation des concours financiers de l'État...), et de l'incitation à la modération des dépenses de fonctionnement avec le dispositif de contractualisation (les contrats de Cahors ont été mis en suspens en 2020).
- Cependant certains de ces articles pour 2022 devraient avoir une **suite dans les années à venir**, notamment **autour** de la logique de **ressources des collectivités, de l'investissement de relance et de transition**.

Loi de Finances 2022

Transferts financiers État vers collectivités locales
105,5 Mds € (+1,2%)

Dont concours financiers de l'État
52,7 Mds € (+ 1,1 %)

Dont prélèvements sur les recettes de l'État (PSR)
43,2 Mds € (- 0,5 %)

Dont DGF
26,786 Mds €

Dont péréquation
8,677 Mds €

Dont subventions
4,6 Mds €

Transferts financiers aux collectivités locales				2022 : 105,5		2021 : 104,2	
Fiscalité transférée	40,1	(37,3)	Financement de la formation professionnelle	0,7	(0,9)		
Transferts financiers hors fiscalité transférée et apprentissage				2022 : 64,7		2021 : 66	
Subventions autres ministères	4,7	(4,4)	Dégrèvements législatifs	6,7	(9)	Amendes de police	0,6
						(0,6)	
Concours financiers de l'État aux collectivités locales				2022 : 52,7		2021 : 52,1	
Prélèvements sur recettes dont	43,2	(43,4)	Mission RCT dont	4,6	(4,2)	TVA des régions	4,7
						(4,3)	
DGF	26,786		DGD	1,550		TVA fonds de sauvegarde départements	0,2
FCTVA	6,500		DETR	1,046		(0,2)	
DCRTP	2,880		DSIL (communes et groupements)	0,907			
Comp. réduction de 50 % des val. loc. des locaux industriels	3,642		DSI Départements	0,212			
Dotation régionale d'équipement scolaire	0,661		Comp. régions frais de gestion TH	0,293			
Comp. exonérations fiscales	0,581						

Loi de Finances 2022

Dotations



- Les **PSR** s'élèvent à **43,21 Mds€** en 2022, en hausse de 0, par rapport à la LFI 2021.
 - ⇒ La **DGF**(dotation globale de fct) est **stable à 26,8 Mds€ avec variations individuelles**

- **Des dotations de soutien à l'investissement local en hausse pour 2022**
 - Les dotations d'investissement allouées aux **communes et EPCI** s'élèvent à 2,1 milliards € dans la LFI 2022, montant **en hausse (lié à la DSIL)** comparativement à 2021 :
 - dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : **1 046 millions €**
 - dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : **907 millions € (+337 millions € par rapport à 2021)**
 - dotation politique de la ville (DPV) : **150 millions €**
 - Les dotation de soutien à l'investissement des **départements** (DSID) est quant à elle renouvelée **au même niveau** que l'année passée : 212 millions €

- Réforme des modalités d'attribution de la dotation de soutien aux communes pour la **protection de la biodiversité** (zone Natura 2000 et parc naturels) => la LFI 2022 propose de **doubler le montant** de cette dotation pour la porter à 20 millions €. **Financé par la DGF.**

Loi de Finances 2022

Péréquation

Péréquation verticale

<i>En millions €</i>	Montants 2022	Hausses 2021 / 2022
EPCI		
Dotation d'intercommunalité	1 623	+ 30
COMMUNES		
Dotation nationale de péréquation (DNP)	794	-
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	2 566	+ 95
Dotation de Solidarité Rurale (DSR)	1 877	+ 95
DÉPARTEMENTS		
Dotations de péréquation (DPU et DFM*)	1 533	+ 10
FDPTP**	284	-
TOTAL	8 677	+ 230

- **Hausse de la péréquation verticale de 230 millions € en 2022 (220 millions € sur 2021) Pour la 4^{ème} année consécutive, la progression de la péréquation sera financée intégralement au sein de la DGF.**
- Péréquation **outre-mer : rattrapage** au profit des départements et communes d'outre-mer aux ressources les moins élevées (depuis 2020)
- La **DGF fait l'objet d'écrêtements pour financer** la péréquation, les variations liées à la population, Cet écrêtement porte actuellement sur la dotation forfaitaire des communes dont le **potentiel financier** par habitant logarithmé est supérieur ou égal à **0,75 fois le potentiel fiscal moyen** par habitant logarithmé => Il passe à **0,85**.

Loi de Finances 2022

Péréquation

Réforme du calcul des indicateurs financiers utilisés dans la répartition des dotations et fonds de péréquation

Objectif : tenir compte du nouveau panier de ressources des collectivités

Rappel effort fiscal d'une commune =

Produit perçu au titre des TFPB et TFPNB et de la TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

Somme des produits résultant de l'application des taux moyens nationaux aux bases d'imposition de la commune de ces mêmes taxes

Si taux < 1 => effort fiscal insuffisant

Effort fiscal Reyrieux 2021 (2020) = 0,864706



Loi de Finances 2022

Péréquation

Réforme du calcul des indicateurs financiers utilisés dans la répartition des dotations et fonds de péréquation



- Pour neutraliser les effets des réformes fiscales (suppression de la taxe d'habitation...) ce nouveau calcul des indicateurs financiers a pour objectif de **bien tenir compte du nouveau panier de ressources des collectivités** et donc de **retranscrire le plus justement possible la potentielle richesse** des territoires.
- Plusieurs impositions communales (**droits de mutation** à titre onéreux perçus par les communes, **taxe locale sur la publicité extérieure...**) sont **intégrées au calcul du potentiel financier des communes** utilisé pour la répartition du FPIC, de la DSC ... avec toujours l'objectif de refléter une image fidèle de la richesse relative des collectivités concernées.
- De plus, il est proposé la **simplification du calcul de l'effort fiscal** en le centrant sur les produits perçus par la commune elle-même plutôt que sur la pression fiscale subie par les ménages sur le territoire d'une commune. **Les modalités de calcul** de cette fraction de correction seront **précisées par décret**.

Loi de Finances 2022

Fiscalité : suppression TH



Pour **80 %** des ménages

Progressive sur 3 ans :

- ▶ 30 % en 2018
- ▶ 65 % en 2019
- ▶ 100 % en 2020



Affectée au budget de l'État

Pour les **20 %** des ménages encore soumis au paiement de la TH

Exonération progressive sur 3 ans :

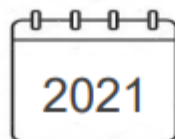
- ▶ 30 % en 2021
- ▶ 65 % en 2022
- ▶ 100 % en 2023



Affectée au budget de l'État

RAPPEL

Suppression TH



Mise en œuvre de la réforme fiscale



Suppression définitive de la TH sur les résidences principales



Revalorisation forfaitaire des bases locatives : **3,4 % en 2022** (0,2% en 2021)

Loi de Finances 2022

Fiscalité



➤ **Suppression de dépenses fiscales inefficaces**

En ce qui concerne les collectivités, il est proposé de supprimer les **exonérations temporaires de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)**, de cotisation foncière des entreprises (**CFE**) et de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (**CVAE**) pour les **entreprises bénéficiant de l'exonération d'impôt sur les sociétés pour reprise d'une entreprise ou d'un établissement industriel en difficulté.**

➤ **Suppression de taxes à faible rendement**

Depuis 2019, la suppression de taxes à faible rendement est engagée, l'État poursuit sa volonté avec la disparition de 4 autres taxes

➤ **L'exonération de taxe foncière** sur les propriétés bâties des **logements sociaux**, seule taxe perçue sur ces logements par les communes depuis la suppression de la taxe d'habitation **sera compensée par l'État pendant 10 ans pour l'ensemble des logements sociaux** faisant l'objet d'un agrément entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 juin 2026

Loi de Finances 2022

Fiscalité



Possibilité pour un **EPCI** à fiscalité propre de **diminuer unilatéralement les attributions de compensation de ses communes membres.**

Il propose de poser les principes suivants :

- la baisse **ne peut pas être supérieure à la perte de recettes fiscales de l'EPCI** à fiscalité propre
- la baisse peut être réalisée **sur tout ou partie des communes membres**, voir même sur la seule commune où il y a eu baisse des recettes fiscales
- la baisse **ne peut pas être supérieure à 5 % des recettes réelles de fonctionnement** (de l'année précédente) de la commune concernée

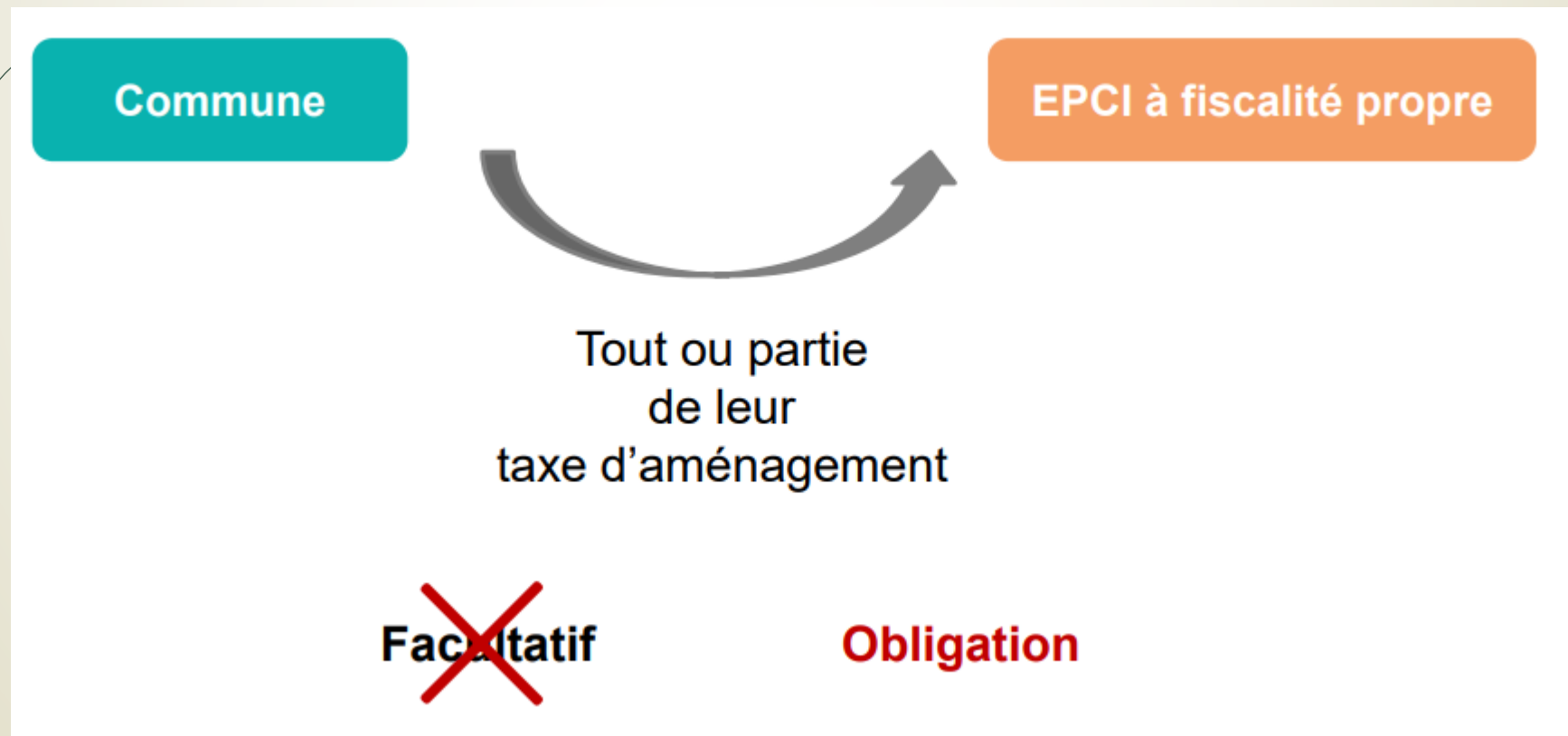


Loi de Finances 2022



Fiscalité

Avant 2022, elles pouvaient **reverser la taxe d'aménagement**, en tout ou partie, à **leur EPCI**. Cet article les **oblige** à présent, à effectuer ce reversement, **au prorata des charges de financement des équipements assumés par chaque collectivité**.



Loi de Finances 2022

Divers



Les collectivités participent au financement du CNFPT, via une cotisation portant sur la masse des rémunérations des agents

LFI 2022

Majoration de cotisation affectée au financement des frais de formation des apprentis des collectivités, ne pouvant pas être supérieure à 0,1 %

~~0,9% max~~ Taux de cotisation **1% max**



Majoration entrant en vigueur
au 1^{er} janvier 2022

Loi de Finances 2022

Divers



Continuité de l'automatisation du FCTVA



- Eligibilité en fonction de l'imputation comptable
- S'assurer de la neutralité budgétaire de cette automatisation
- Mise en œuvre progressive sur 3 ans

Pour les collectivités percevant le FCTVA...	Mise en œuvre au 1 ^{er} janvier
l'année même de la dépense	2021
en N+1	2022
en N+2	2023

Loi de Finances 2022

Divers

Rénovation en profondeur du régime de responsabilité des ordonnateurs et des comptables publics.

- L'actuel régime :
 - les comptables publics sont soumis à une responsabilité personnelle et pécuniaire
 - les ordonnateurs sont justiciables devant la Cour de discipline budgétaire et financière (CDBF)
- En conservant bien la séparation fondamentale ordonnateurs / comptables, la CDC et le Conseil d'État ont souhaité définir un **nouveau régime unifié de responsabilité financière** qui serait **applicable à l'ensemble des agents publics pour le 1^{er} janvier 2023**.
- Ce nouveau régime visera à **sanctionner, de façon plus efficace et ciblée, les fautes graves** en cas de négligences et carences graves dans l'exercice des contrôles réalisés par les acteurs de la chaîne financière, sous réserve qu'elles aient été à l'origine d'un préjudice financier important.



Débat d'Orientation Budgétaire

Situation financière à fin 2021

Rappel des principaux indicateurs d'alerte

TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

Définition de l'épargne brute : elle se calcule comme la différence entre l'épargne de gestion (RRF – DRF) et les intérêts de la dette.

Elle permet de mesurer la capacité de la collectivité à supporter le remboursement en capital de la dette et sa possibilité de financement, et éventuellement d'investir.

Définition du taux d'épargne brute : Il s'agit de l'épargne brute rapportée aux recettes réelles de fonctionnement



Supérieur à 10%
Conseillé > 20% RRF

EPARGNE NETTE

Définition : elle se calcule comme la différence entre l'épargne brute et le remboursement en capital de la dette.

Elle permet de mesurer la capacité de la collectivité à réaliser des investissements avec son autofinancement et sans avoir recours à l'emprunt



Supérieure à 0
Conseillé >10% RRF

CAPDES

Définition de la capacité de désendettement : Elle se calcule en divisant l'encours de dette d'une collectivité par son épargne brute.

Elle permet de déterminer le nombre total d'années nécessaires pour rembourser le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre toute son épargne brute.



Inférieur à 10 ans
Conseillé entre 5 et 7 ans

TAUX REMBTS / CAF brute

Définition : Elle se calcule en divisant les remboursements en capital par l'épargne brute.

Elle permet de déterminer la part de l'épargne consacrée au remboursement des emprunt



Inférieur à 100%
Conseillé < 60%

RAPPEL : situation financière de la commune à fin 2019

Face à une **situation financière alarmante en 2017** avec:

- une épargne nette de **-270 K€ !!!**
- Un taux d'épargne brute à **9% !!!!**
- une capacité de désendettement de **14,6 ans !!!**
- un taux de remboursement / CAF brute de **169% !!!**

l'ancienne équipe avait été dans l'obligation de réagir **en réduisant drastiquement** mais sans cohérence avec les besoins, les dépenses de fonctionnement et les investissements.

En effet les dépenses d'investissements constatées sur le mandat furent en moyenne de **152€/hab vs 303€/hab** pour la strate et le refinancement de 4 emprunts a couté **400K€** à la commune sans améliorer sa capacité à investir

La **situation fin 2019 fut alors:**

- une épargne nette de **164 K€**
- Un taux d'épargne brute à **17,6 %**
- une capacité de désendettement de **5,9 ans**
- un taux de remboursement / CAF brute de **78%**

Si des efforts doivent être constatés, la situation financière de la commune **fin 2020** restait fragile du fait:

- d'une insuffisance d'investissement durant le précédent mandat et du **vieillement du patrimoine et des infrastructures, alors que des besoins importants se faisaient jour**
- d'un **remboursement de la dette beaucoup trop important** par rapport à sa CAF et ses besoins d'investissement
- d'une **capacité à investir très insuffisante.**

Situation financière à fin 2021

Malgré les difficultés opérationnelles et les contraintes liées à la crise sanitaire, et d'après les 1^{ers} chiffres du CA 2021 non encore validés par la trésorerie, la **situation financière de la commune s'améliore sensiblement en 2021** grâce :


- Une **augmentation très importante des recettes** de fonctionnement : $\approx +660$ K€
 - Prévues et budgétées : l'augmentation de la TF $\approx +460$ K€
 - Imprévues avec une DTMO $\approx +200$ K€ (hors régularisations)
- Une **bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement** qui évoluent de +2% malgré un **réajustement nécessaire des effectifs et des frais de personnel** à +4,5%.
- Les **charges à caractère général ont été bien tenues** à +1,5% et les **charges de gestion courantes en économie** de -3,8%



- Ceci a permis de dégager **une épargne brute exceptionnelle** puisque elle devrait s'élever à plus de 1 600 K€ et **l'épargne nette** qui était négative en 2018 devrait atteindre **cette année plus d'1M€**



- Cette épargne nette a été en partie réinvestie dans les **dépenses d'équipements qui ont dépassé le million d'€ cette année** (plus de 1,3 M€ avec les RAR)



Débat d'Orientation Budgétaire
Compte Administratif provisoire
2021

Compte Administratif 2021 provisoire

Section fonctionnement

Chapitres	LIBELLES CHAPITRES	CA 2021	BP 2021	CA 2020	CA 2019
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT					
13	Atténuations de charges	35 001,03	30 000,00	60 580,90	58 508,23
70	Produits et services	56 288,36	83 850,00	65 143,34	62 166,89
73	Impôts et taxes	4 392 307,93	4 427 239,15	3 915 715,39	3 816 176,71
74	Dotation et participations globale de fonctionnement	606 574,93	227 004,58	278 518,76	292 028,01
75	Autres produits de gestion courante	70 222,75	64 149,76	70 618,28	70 922,22
	Total recettes gestion courante	5 160 395,00	4 832 243,49	4 390 576,67	4 299 802,06
77	Produits exceptionnels	25 693,29	-	103 252,00	110 848,58
78	Reprises provisions semi-budgétaires	-	-	-	-
	Total recettes réelles de fonctionnement	5 186 088,29	4 832 243,49	4 493 828,67	4 410 650,64
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
11	Achats et charges à caractère général	979 154,08	1 108 058,32	964 010,22	1 097 076,37
12	Charges de personnel	1 895 983,66	1 996 293,58	1 810 819,04	1 737 377,87
65	Autres charges de gestion courantes	506 603,11	499 074,01	525 829,09	496 949,10
14	Atténuation de produit	106 560,36	111 163,00	111 754,64	105 790,90
	Total dépenses de gestion courante	3 488 301,21	3 714 588,91	3 412 412,99	3 437 194,24
66	Charges financières	78 104,37	78 133,62	94 289,58	104 866,68
67	Charges exceptionnelles	15 709,00	5 132,00	-	401,10
22	Dépenses imprévues	-	100 000,00	-	-
	Total dépenses réelles de fonctionnement	3 582 114,58	3 897 854,53	3 506 702,57	3 542 462,02

Compte Administratif 2021 provisoire

Section investissement

Chapitres	LIBELLES CHAPITRES	CA 2021	BP 2021	CA 2020	CA 2019
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT					
13	Subventions d'investissements	7 291,82	83 802,40	95,79	130 525,51
	Total recettes d'équipement	7 291,82	83 802,40	95,79	130 525,51
10	Dotations , fonds divers et réserves	513 271,38	333 007,00	237 286,65	368 428,29
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	529 823,54	529 823,54	663 455,82	769 873,80
165	Dépôts et cautionnements reçus	-	-	4 682,40	440,16
24	Produits de cessions d'immobilisation	-	-	-	-
	Total recettes financières	1 043 094,92	862 830,54	905 424,87	1 138 742,25
	Total recettes réelles d'investissement	1 050 386,74	946 632,94	905 520,66	1 269 267,76
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
20-21-23	Total dépenses d'équipements	1 049 370,06	1 338 952,05	601 579,28	657 106,19
10226	Dotations fonds divers et réserves (TA)	-	-	-	40 264,70
1641	Remboursements d'emprunts et dettes (capital)	593 929,61	593 929,61	593 929,61	593 929,61
20	Dépenses imprévues	-	132 508,64	-	-
	Total dépenses financières	593 929,61	726 438,25	593 929,61	634 194,31
	Total dépenses réelles d'investissement	1 643 299,67	2 065 390,30	1 195 508,89	1 291 300,50

Situation de clôture projetée

Yc RAR
2020

	INVESTISSEMENT	ONCTIONNEMENT	REPORT sur N+1
(1) RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE N-1 (2020)	-583 827,71	1 249 545,48	719 721,94
(2) AFFECTATION SUR 2021 (N) pour compenser résultat négatif d'invest 2020		529 823,54	
(3) RECETTES 2021	1 188 570,43	5 186 266,29	982 857,07
(4) DEPENSES 2021	1 686 307,83	3 677 908,27	
(5) RESULTAT 2021 (N)	-497 737,40	1 508 358,02	
(6) RESULTAT CUMULE REEL DE CLOTURE (N) (à reporter en dep invest)	-1 081 565,11	2 228 079,96	
(7) RESTES A REALISER en RECETTES	110 000,00		
(8) RESTES A REALISER en DEPENSES	-273 657,78		
(9) RESULTAT CORRIGE DES RAR	-1 245 222,89	2 228 079,96	

Report en recettes de fct 2022



Débat d'Orientation Budgétaire

Données financières projetées

2021 - 2026

Prospective

- L'objectif de la prospective est d'appréhender la **capacité d'investissement** de la commune de Reyrieux **sur le mandat**
- Les principaux projets du mandat sont **répertoriés, priorisés, hiérarchisés, chiffrés**
- Les montants indiqués sont des **hypothèses ou des estimations**, il faut donc vérifier si elles se confirment et les **réajuster chaque année** en fonction du contexte rencontré

Prospective 2021 - 2026

Hypothèses générales projetées

Hypothèses générales recettes de fct

→TFB

→ taux de TF : pas de changement

→ Revalorisation bases : 3,4% en 2022 puis +1% par an.

→ Evolution des bases physiques : +2% par an

→ Attention pertes de bases sur locaux industriels (1/2 compensées)

→ Dotation forfaitaire : érosion chaque année => -20 K€ /an=> 0€ en 2026

→ DSR : + 5K€ /an

→ DSC : -83 K€ / 2021 soit 199 K€/an

→ Taxe sur électricité : 105 K€/an

→ Taxe sur pylônes : + 2% /an

→ DTMO : 300K€ /an

→ CAF = 0 en 2023

→ Atténuation de charges = 20K€ / an

→ Produits et services = 51,5 K€/ an

Prospective 2021 - 2026

Hypothèses générales projetées

Hypothèses générales dépenses de fct

- Charges à caractère général : +17% en 2022 (augmentation des prix: énergie...) puis + 2% en 2023 puis + 1,5% (inflation) par an
- Frais de personnel :
 - + 8% en 2022 soit ≈ + 156 K€
 - Augmentation point + 3%
 - Augmentation individuelle + 1,1%
 - Recrutement 2 ETP + 2,5%
 - Complémentaire santé + 2,2%
 - Saisonniers +2,1%
 - Astreintes 0,4%
 - Écart départs/ arrivées 2021/2022 -3,4%
 - + 3,9% en 2023
 - + 2,5 %/ an à partir de 2024 (GVT)
- Evolution du FPIC +3% par an
- SRU : 75 K€ / an (subventions foncières déduites en n+2)
- Subventions associations : stables (malgré baisse liée au reversement de la CAF)
- Cotisations SDIS et SIEA : +3% /an
- Autres charges courantes : stables

Attention : coûts de fonctionnement non chiffrés pour futurs investissements sauf écoles

Prospective 2021 - 2026

Section fonctionnement

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Recettes de fonctionnement (hors cessions)	5 186 089	4 993 897	5 026 871	5 098 509	5 173 163	5 263 440
Evolution n-1	18,11 %	* -3,71 %	0,66 %	1,43 %	1,46 %	1,75 %
Dépenses de fonctionnement	3 582 115	4 044 732	4 060 281	4 212 772	4 278 839	4 545 292
Evolution n-1	2,15 %	** 12,91 %	0,38 %	3,76 %	1,57 %	6,23 %

* - régularisation DTMO -127 K€, DSC = - 83 K€, atténuation charges = - 15 K€

** + énergie + 55 K€, Sous-traitance +60 K€ (galet, nettoyage), subv CC 38 K€, régul DTMO 77 K€ charges de personnel + 156 K€...

Prospective 2021 - 2026

Les épargnes prévisionnelles

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Recettes de fonctionnement	5 186 089	4 993 897	5 026 871	5 098 509	5 173 163	5 263 440
Epargne de gestion	1 684 191	1 016 269	1 021 028	943 213	941 854	803 643
Epargne brute	1 603 974	949 165	966 590	885 736	894 324	718 148
Taux d'épargne brute (en %)	30,93 %	19,01 %	19,23 %	17,37 %	17,29 %	13,64 %
Epargne nette	1 010 044	358 235	377 534	234 221	277 589	122 971

Prospective 2021 - 2026

Hypothèses générales projetées

Hypothèses générales investissements

- PPI = 15 291 K€ (14 241 K€ de 2022 à 2026)
- Remboursements emprunts historiques et nouveaux = 3 637 K€
- Subventions = 2 606 K€
- Taxe aménagement = 2168 K€ /an
- Emprunts = 6 259 K€

Prospective 2021-2026

Répartition du PPI projeté

Education	8 103 607	57%
Voirie sécurisation	2 321 685	16%
Environnement - biodiversité	955 000	7%
Social sport culture loisir	605 892	4%
Mairie - service	396 556	3%
Acquisition foncière	254 697	2%
Equipements divers -entretien batiments communaux	141 000	1%
Travaux récurrents	1 462 700	10%
	<hr/> 14 241 137	

Prospective
2021-2026

PPI projeté

	DEPENSES INVESTISSEMENT TTC 2022	TOTAL PPI	BP 2022 TTC yc RAR	2023	2024	2025	2026
361	Matériel divers	22 372	22 372				
398	Eclairage public	26 000	26 000				
399	Espace talançonnais	18 696	18 696				
448	Eglise	11 000	11 000				
450	Ecole maternelle du Bret	240 821	40 821	200 000			
451	Ecole primaire J Fert	626 121	26 121	600 000			
452	Salle Chateauvieux	4 800	4 800				
453	Mairie	210 499	210 499				
455	Cuisine centrale	15 000	15 000				
456	MJC	15 000	15 000				
460	PLU + Etude	46 000	46 000				
467	Sécurité -vidéoprotection	181 597	31 597	150 000			
469	Investissement Ecoles et éducation	81 365	16 273	16 273	16 273	16 273	16 273
472	Salle Culture loisirs	38 850	10 170	7 170	7 170	7 170	7 170
482	Matériel de transport	84 000	78 000	6 000			
491	Centre technique municipal	3 000	3 000				
494	Orangerie	78 000		78 000			
498	Matériel informatique	110 685	55 685	25 000	10 000	10 000	10 000
509	Voirie -réseaux	692 617	292 617	100 000	100 000	100 000	100 000
509	Sécurisation Veissieux le Bas	500 000			500 000		
509	Réaménagement centre village	500 000		500 000			
511	Acquisitions foncières (EPF - chemin des Sables BHNS)	254 697	26 939	146 939	26 939	26 939	26 939
522	Etude agenda accessibilité prog bats communaux	385 346	385 346				
523	Groupe scolaire + restaurant scolaire	7 050 000		200 000	250 000	3 300 000	3 300 000
530	Chemin des Sables	275 691	275 691				
531	Bassin et renaturation Creusette	900 000		400 000	500 000		
536	Chemin des Varennes	145 779	145 779				
540	City stade	18 000	18 000				
541	Aménagement du Cerdon	40 000	20 000	20 000			
542	Atlas Biodiversité Communale	15 000	5 000	5 000	5 000		
543	Halle aux associations	30 000	30 000				
544	Matériel lutte contre moustiques	5 000	5 000				
545	Connexion mairie à fibre	10 000	10 000				
546	DAB	50 000		50 000			
547	Skate Park	100 000				100 000	
	Dépenses travaux récurrents	1 455 200	37 000	518 200	300 000	300 000	300 000
20-21-23	Total dépenses d'équipements yc RAR	14 241 137	1 882 408	3 022 582	1 715 382	3 860 382	3 760 382

Prospective 2021-2026

Financement du PPI projeté

Financement PPI 2021 - 2026	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
Epargne brute		1 603 974	949 165	966 590	885 736	894 324	718 148	6 017 937
Taxe d'aménagement		318 516	250 000	550 000	550 000	250 000	250 000	2 168 516
FCTVA		194 755	98 434	170 000	308 790	487 622	281 391	1 540 993
Aides PUP et subventions		7 292	325 000	656 112	410 000	10 000	1 198 000	2 606 404
Cessions d'immobilisations			70 000					70 000
Nouveaux emprunts		-	34 224	1 268 935	212 371	2 835 171	1 908 019	6 258 721
TOTAL ressources investissement	-	2 124 537	1 726 823	3 611 637	2 366 898	4 477 118	4 355 558	18 662 571
Total PPI		1 049 370	1 882 408	3 022 582	1 715 382	3 860 382	3 760 382	15 290 506
Total remboursements emprunts historiques		593 930	590 930	586 930	571 930	523 430	333 750	3 200 898
Total autres investissements hors PPI		440						440
Total remboursements nouveaux emprunts		-	-	2 126	79 586	93 306	261 426	436 444
TOTAL dépenses d'investissement	-	1 643 740	2 473 338	3 611 638	2 366 898	4 477 117	4 355 558	18 928 289
Epargne nette		1 010 044	358 235	377 534	234 221	277 589	122 971	
Résultat global d'exercice		480 797	- 746 514	- 1	- 0	- 0	- 0	
Fonds de roulement 31/12 de l'année N (mini 400K€)	665 718	1 146 515	400 001	400 000	400 000	400 000	400 000	265 718
En cours de la dette au 31/12/ de N	3 876 419	3 282 470	2 725 784	3 405 663	2 966 519	5 184 955	6 497 797	
CAPDES		2,0	2,9	3,5	3,3	5,8	9,0	

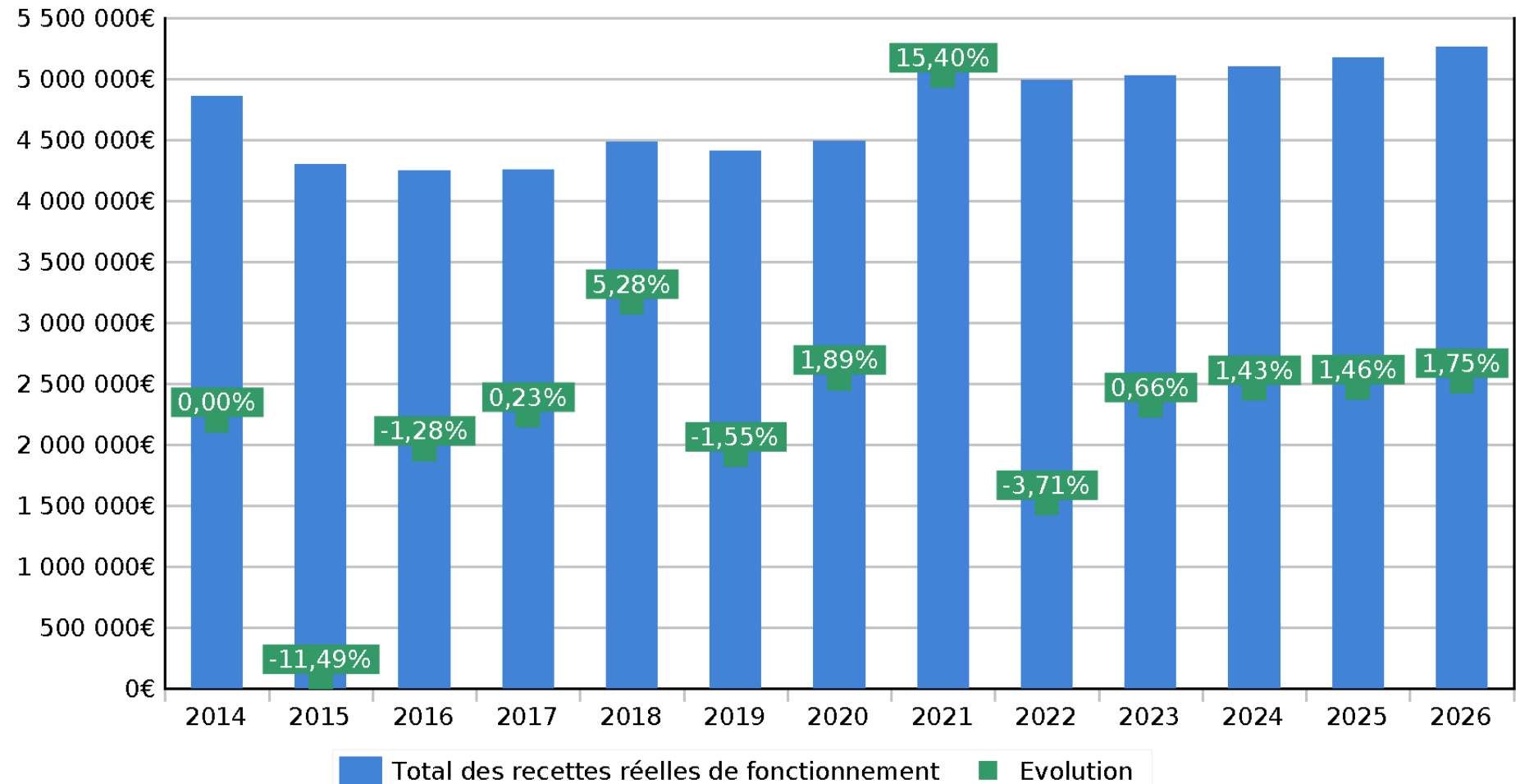


Débat d'Orientation Budgétaire Rétro-Prospective 2014 - 2026

Retro-prospective 2014 - 2026

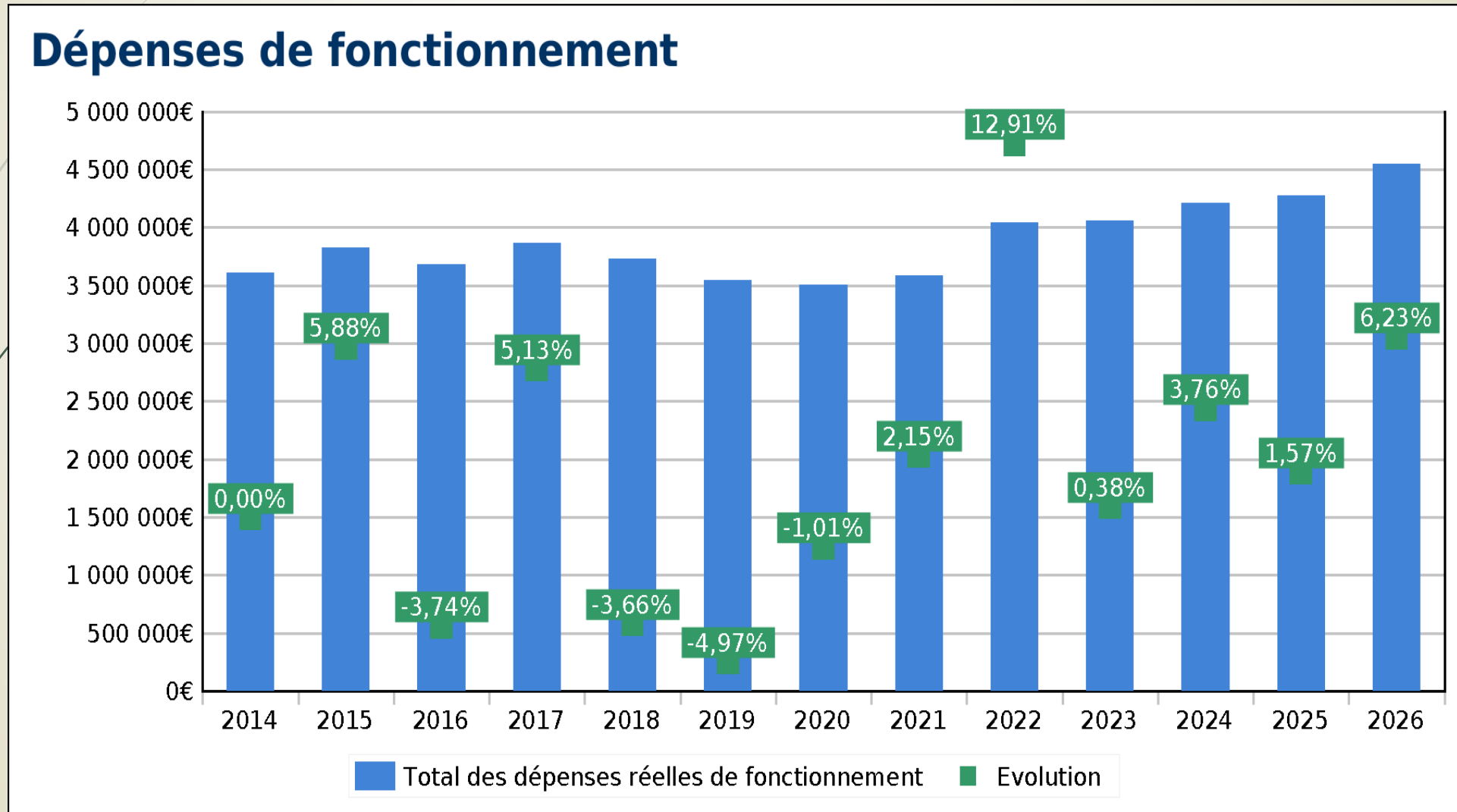
Section fonctionnement

Recettes de fonctionnement



Retro-prospective 2014 - 2026

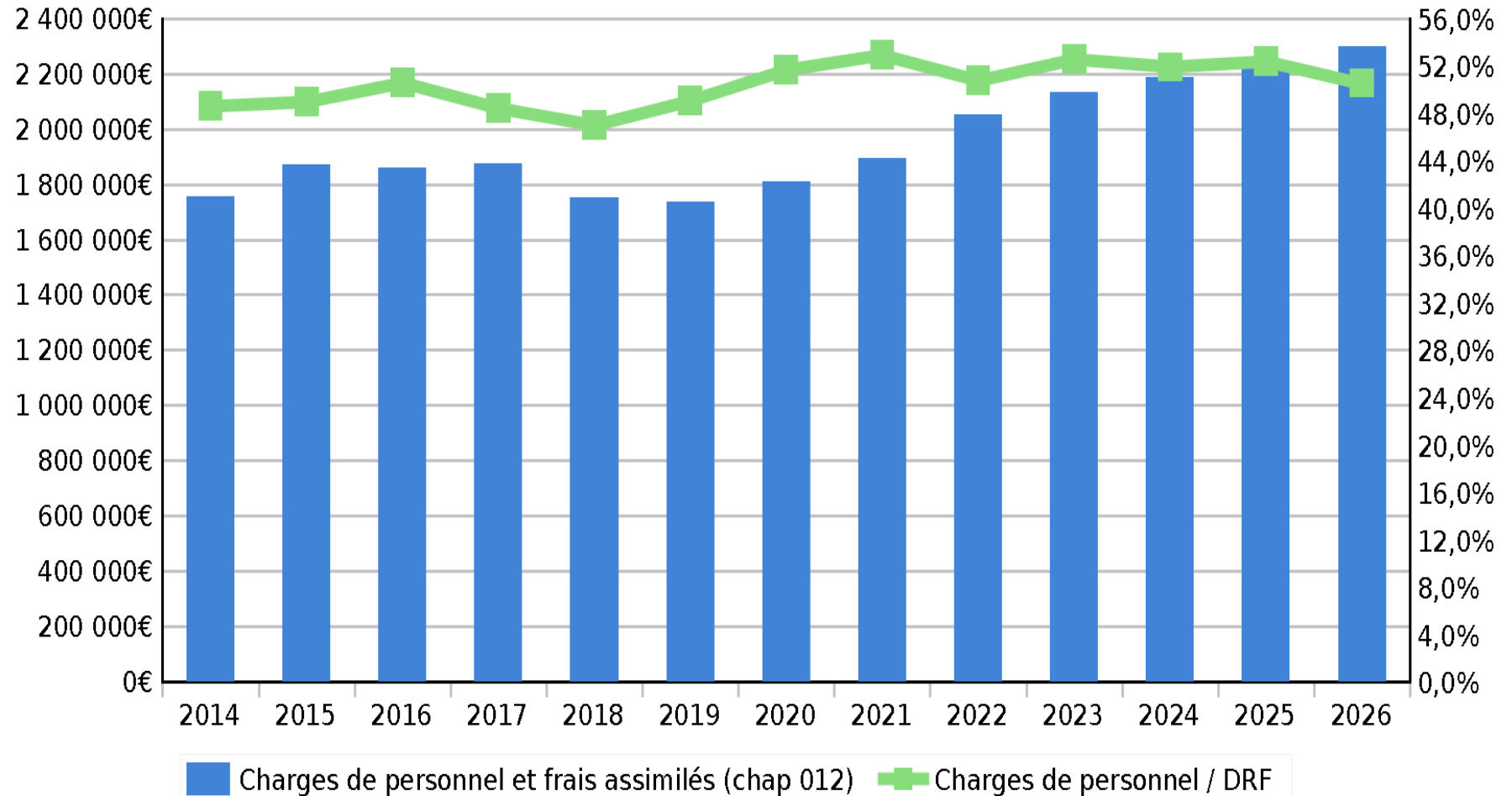
Section fonctionnement



Retro-prospective 2014 - 2026

Section fonctionnement

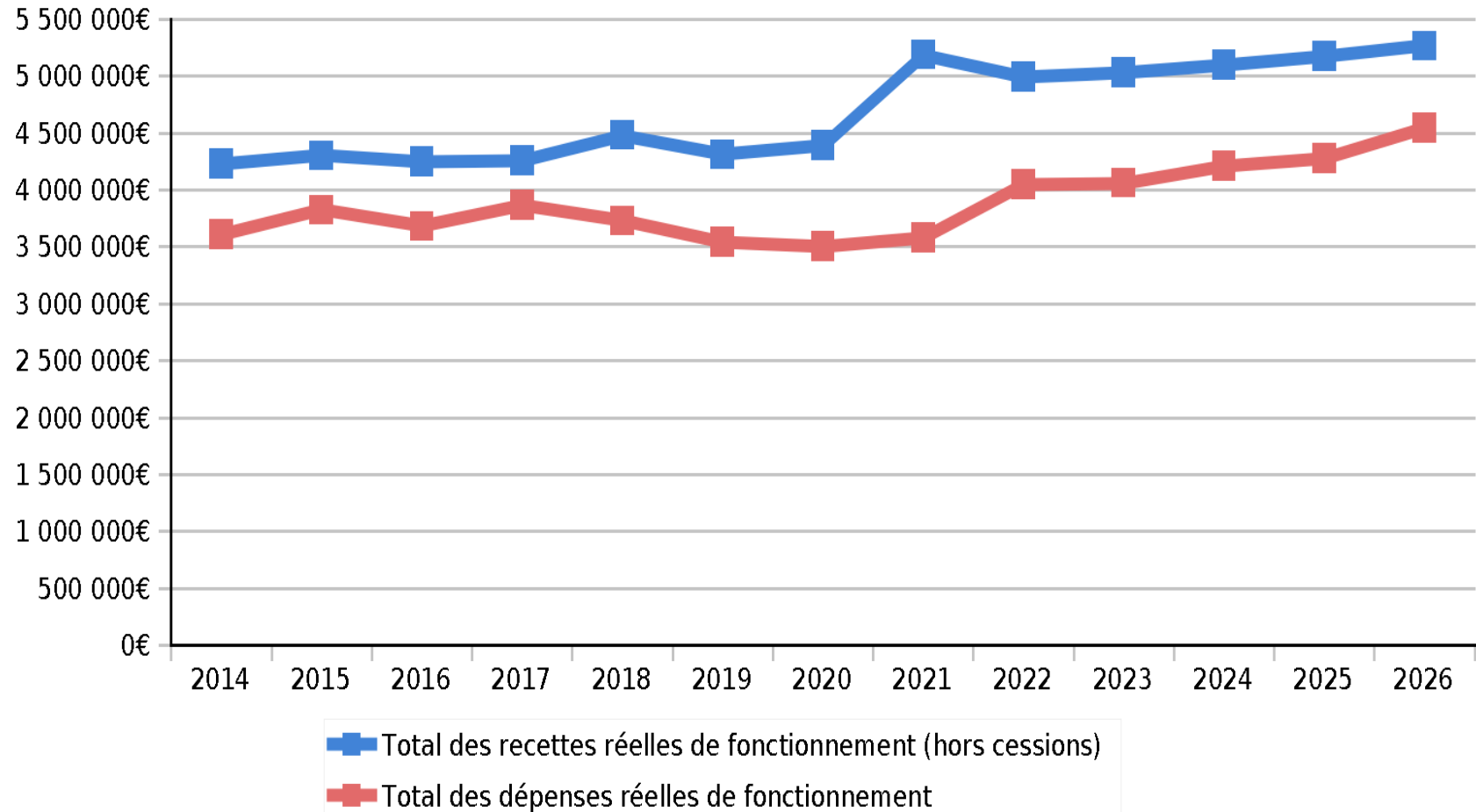
Charges de personnel



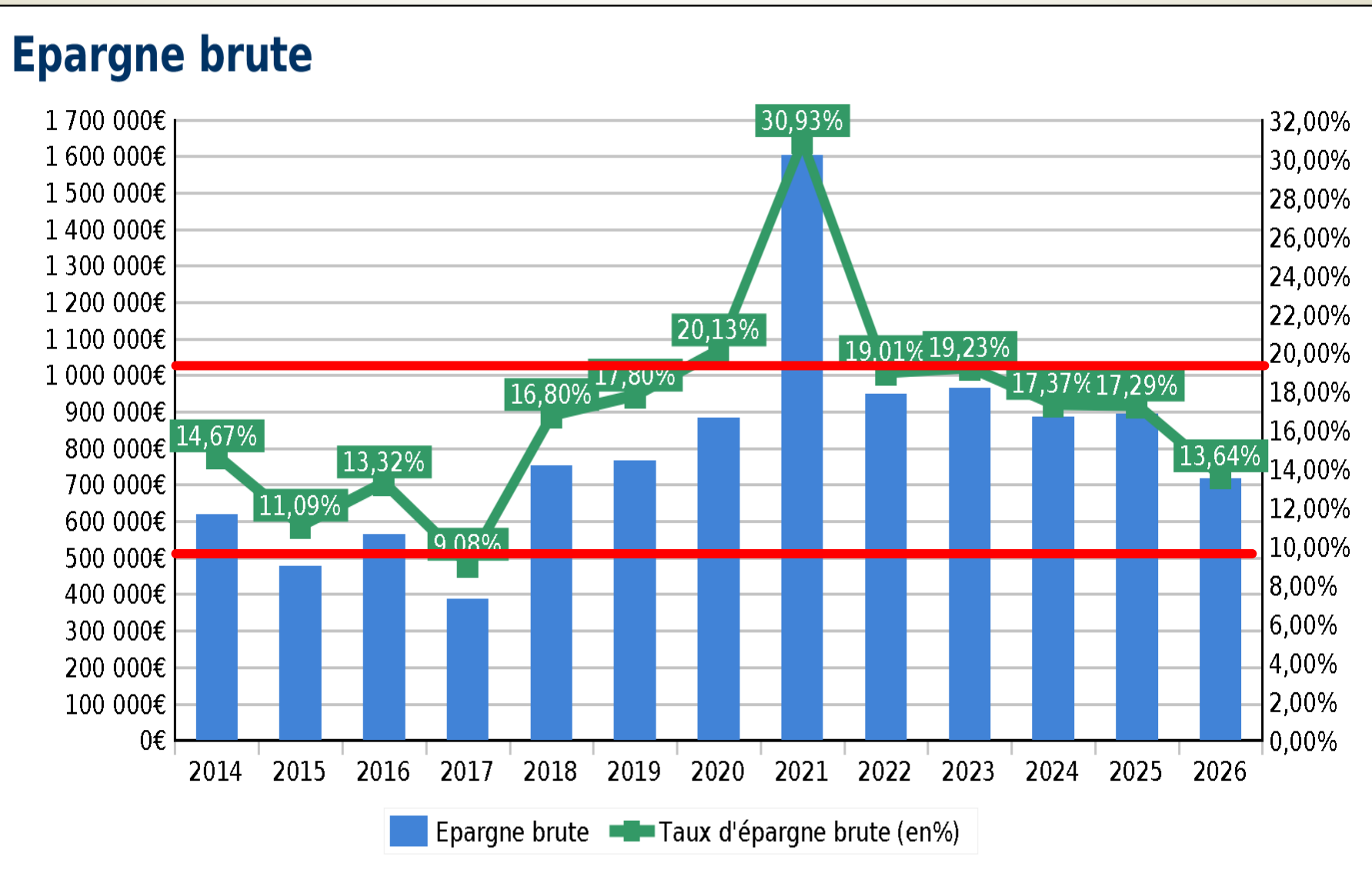
Retro-prospective 2014 - 2026

Section fonctionnement

Effet de ciseau

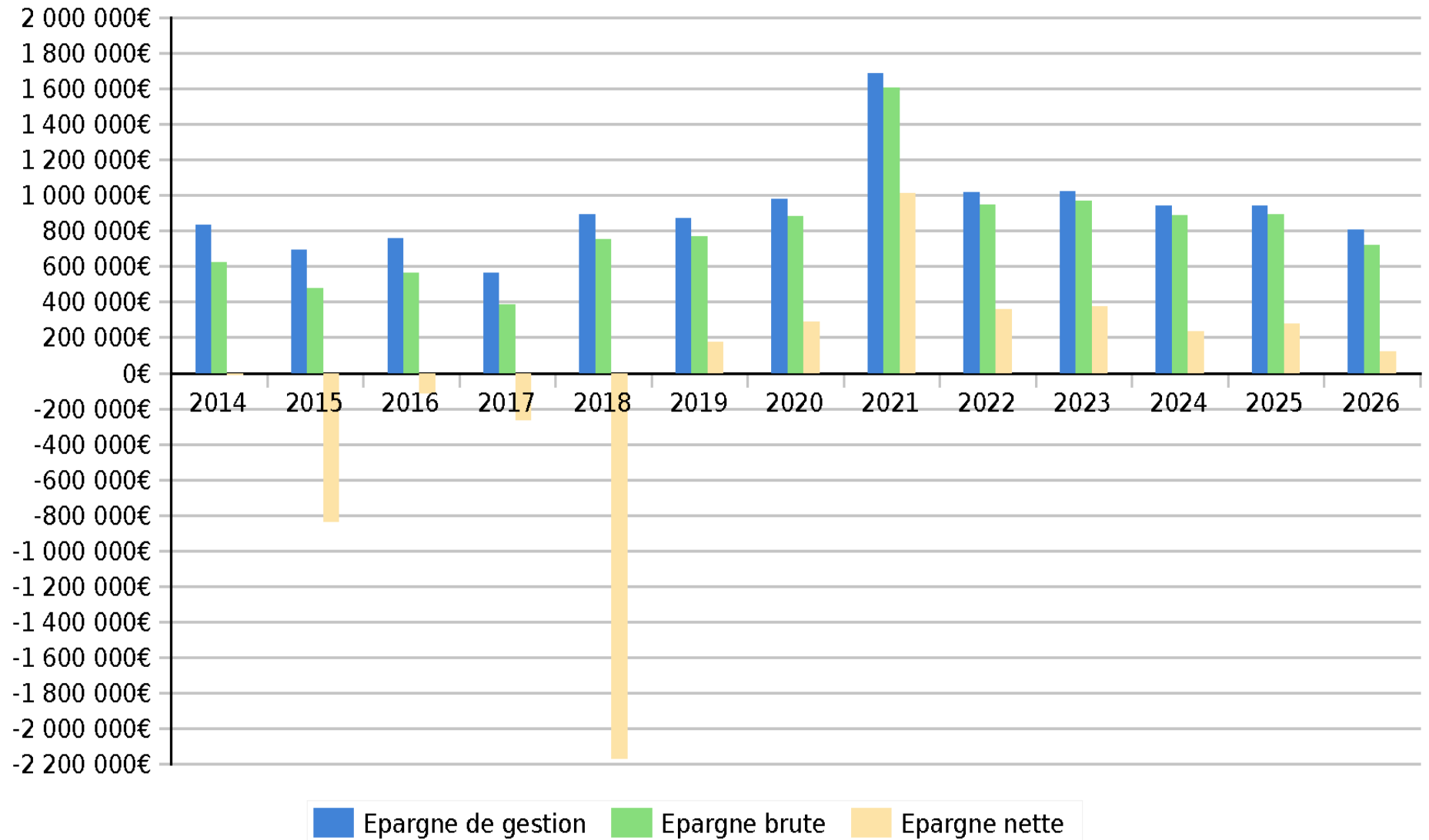


Retro-prospective 2014 - 2026



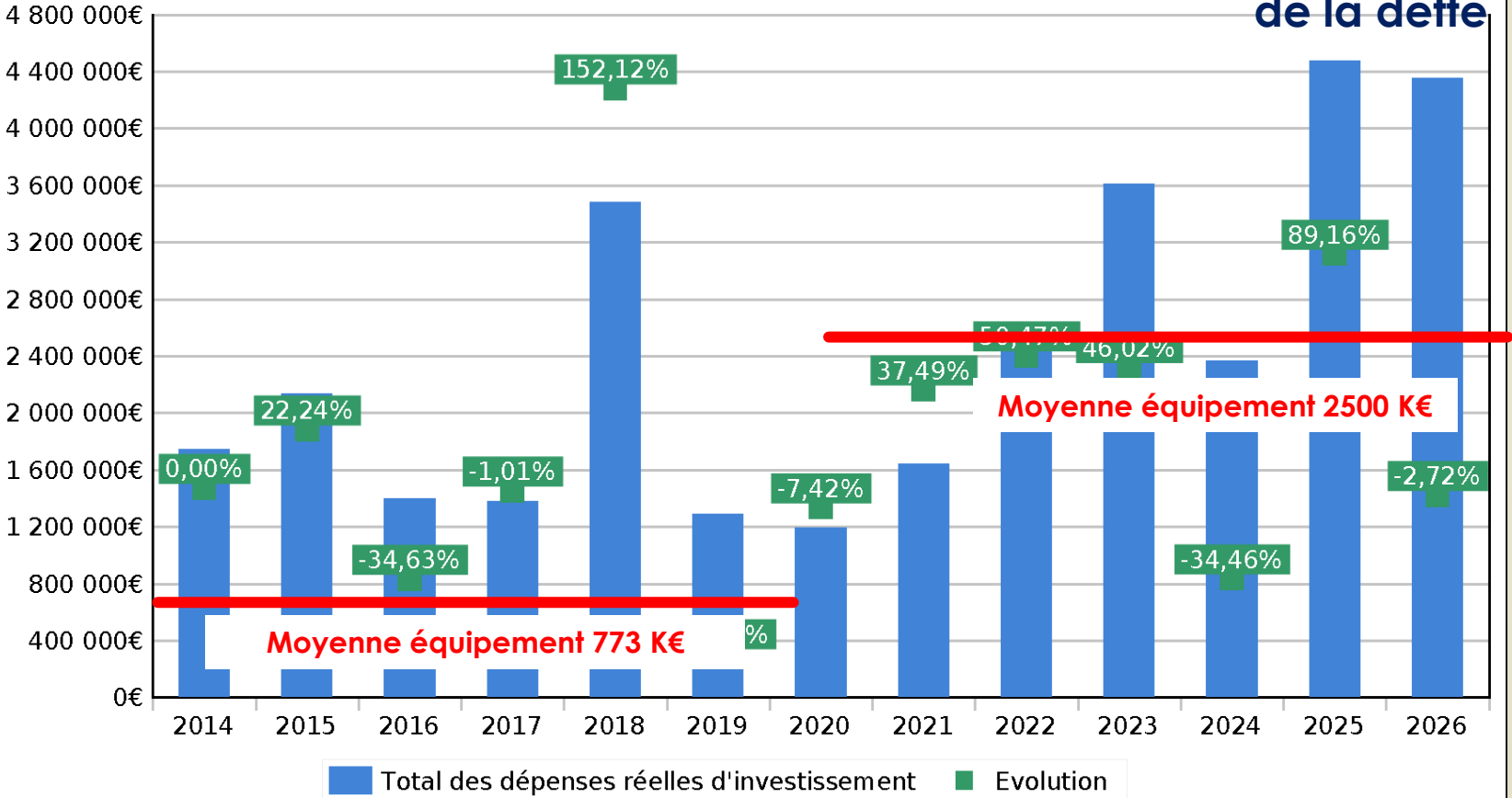
Retro-prospective 2014 - 2026

Epargnes



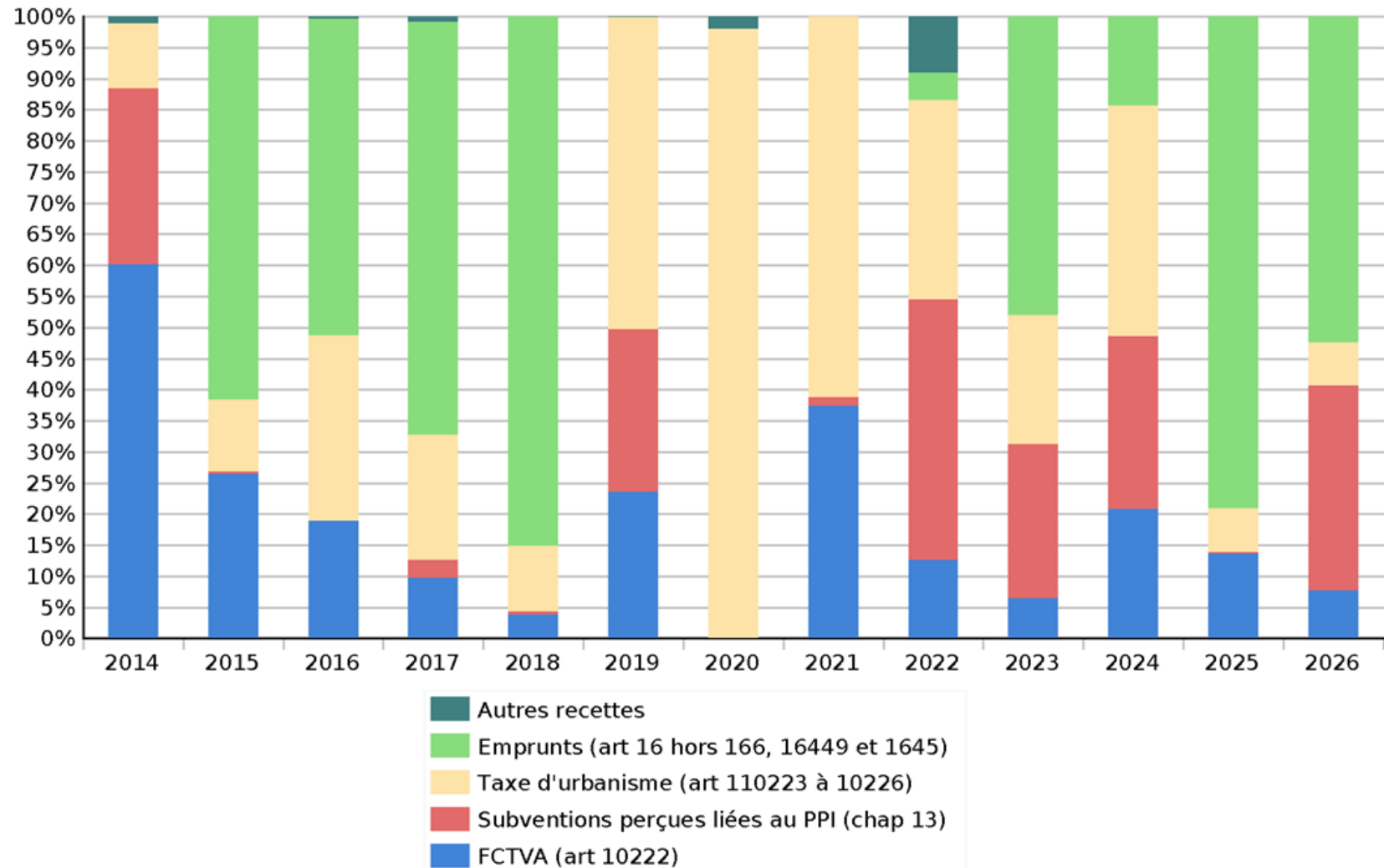
Retro-prospective 2014 - 2026

Dépenses d'investissement = équipement + remboursement capital de la dette



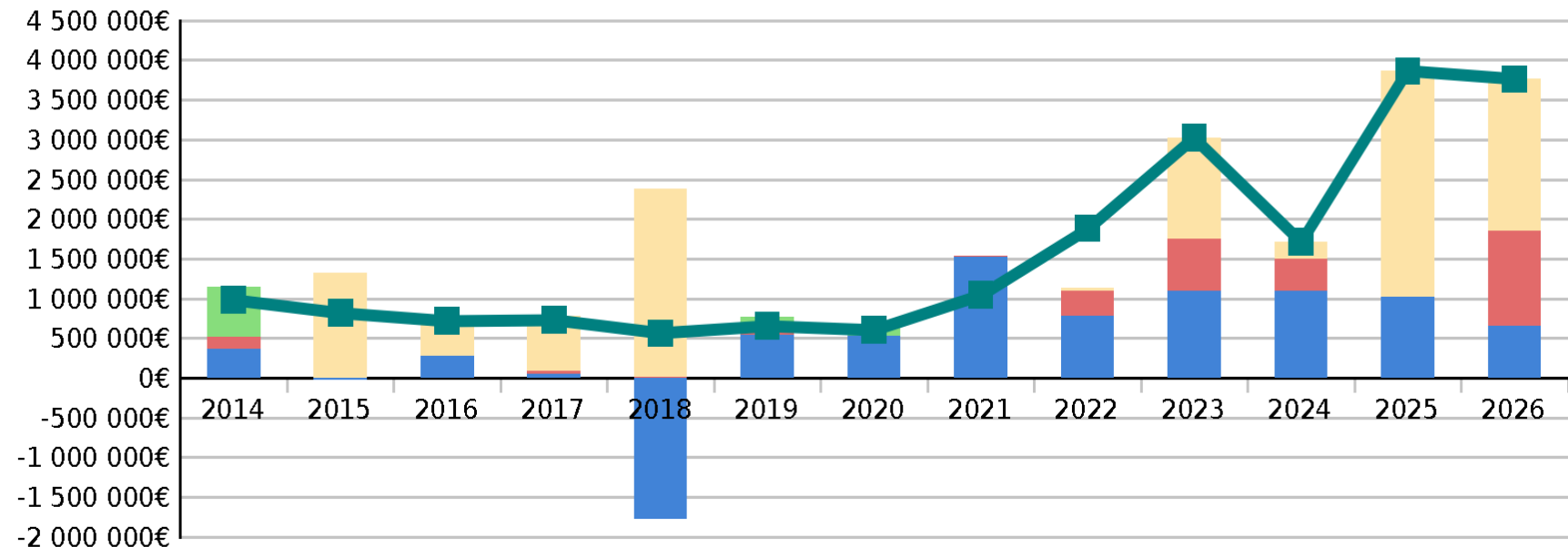
Retro-prospective 2014 - 2026

Répartition des recettes d'investissement



Retro-prospective 2014 - 2026

Répartition du financement de l'investissement



- Ressources propres hors cessions
- Subventions perçues liées au PPI (chap 13)
- Emprunts (art 16 hors 166, 16449 et 1645)
- Produit des cessions d'immobilisations (art 775)
- Sous-total dépenses d'équipement

Débat d'Orientation Budgétaire

Structure de la dette

Rétro-prospective 2014 - 2026



Profil extinction de la dette historique

Rappel

Periode	Crd initial	Echéances		
		Capital	Intérêt	Total
2020	4 470 348,42 €	593 929,65 €	93 475,00 €	687 404,65 €
2021	3 876 418,77 €	593 929,65 €	80 246,13 €	674 175,78 €
2022	3 282 489,12 €	590 929,65 €	67 104,32 €	658 033,97 €
2023	2 691 559,47 €	586 929,65 €	54 096,06 €	641 025,71 €
2024	2 104 629,82 €	571 929,65 €	41 293,76 €	613 223,41 €
2025	1 532 700,17 €	523 429,62 €	29 150,89 €	552 580,51 €
2026	1 009 270,55 €	333 749,60 €	18 693,90 €	352 443,50 €
2027	675 520,95 €	232 083,32 €	12 815,55 €	244 898,87 €
2028	443 437,63 €	197 083,32 €	8 277,50 €	205 360,82 €
2029	246 354,31 €	197 083,32 €	3 862,83 €	200 946,15 €
2030	49 270,99 €	49 270,99 €	275,92 €	49 546,91 €
	20 382 000,20	4 470 348,42	409 291,86	4 879 640,28

Fin emprunt du Galet
sur 15 ans à 3,35%

Retro-prospective 2014 - 2026

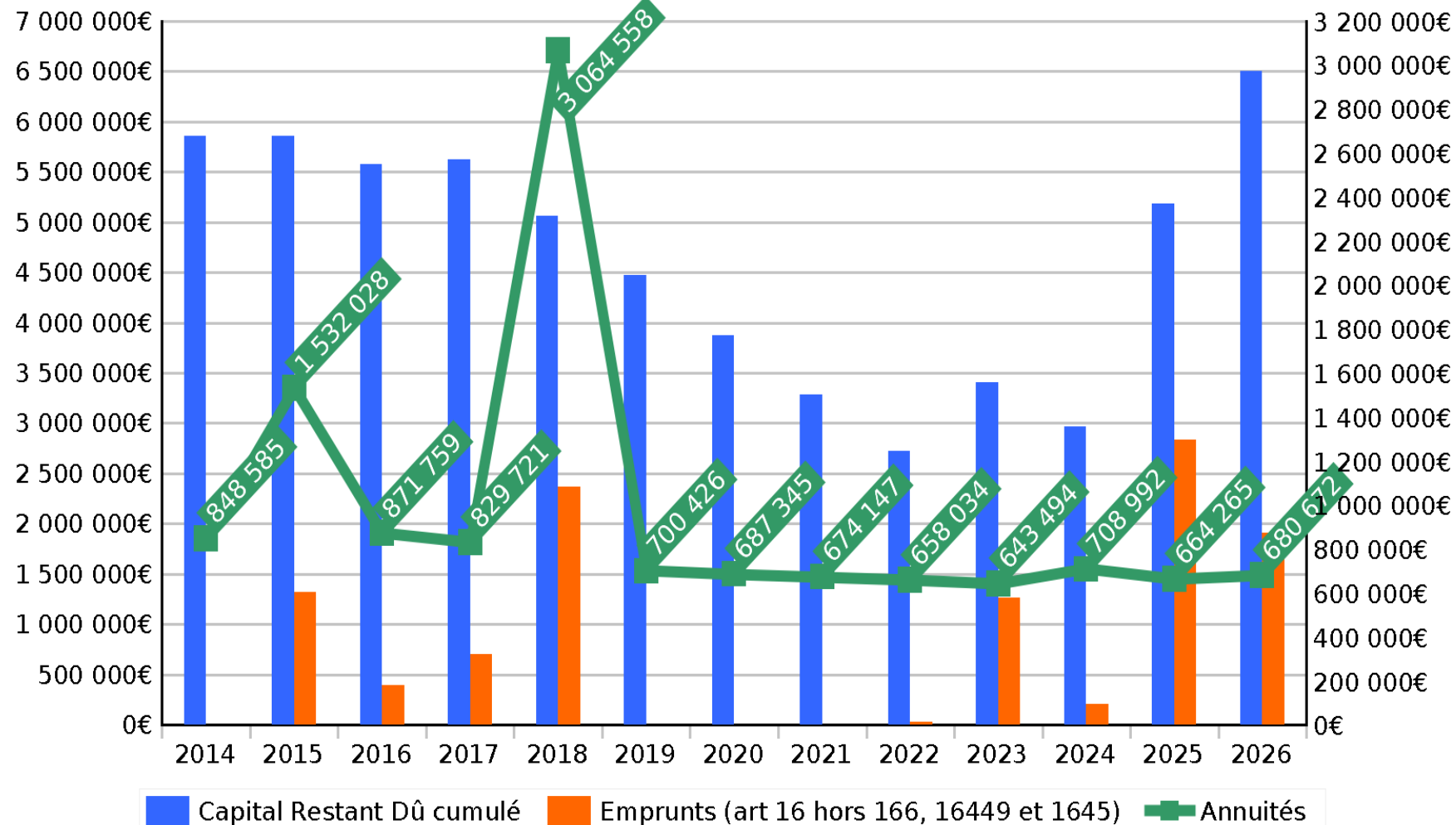
Encours de dette et emprunts nouveaux

	Encours de dette au 31/12	Evolution n-1	Emprunts nouveaux
2014	5 855 981	-9,81 %	0
2015	5 858 268	0,04 %	1 320 000
2016	5 579 234	-4,76 %	400 000
2017	5 624 383	0,81 %	700 000
2018	5 064 278	-9,96 %	2 365 000
2019	4 470 349	-11,73 %	0
2020	3 876 419	-13,29 %	0
2021	3 282 490	-15,32 %	0
2022	2 725 784	-16,96 %	34 224
2023	3 405 663	24,94 %	1 268 935
2024	2 966 519	-12,89 %	212 371
2025	5 184 955	74,78 %	2 835 171
2026	6 497 797	25,32 %	1 908 019

Dépenses équipement 2014-2019	980 650	819 284	716 824	727 979	561 286	657 106	4 463 129
Emprunts de 2014 à 2019	0	1 320 000	400 000	700 000	2 365 000	0	4 785 000
Dépenses équipement 2021-2026	1 049 370	1 882 408	3 022 582	1 715 382	3 860 382	3 760 382	15 290 506
Emprunts de 2020 à 2026	0	34 224	1 268 935	212 371	2 835 171	1 908 019	6 258 721

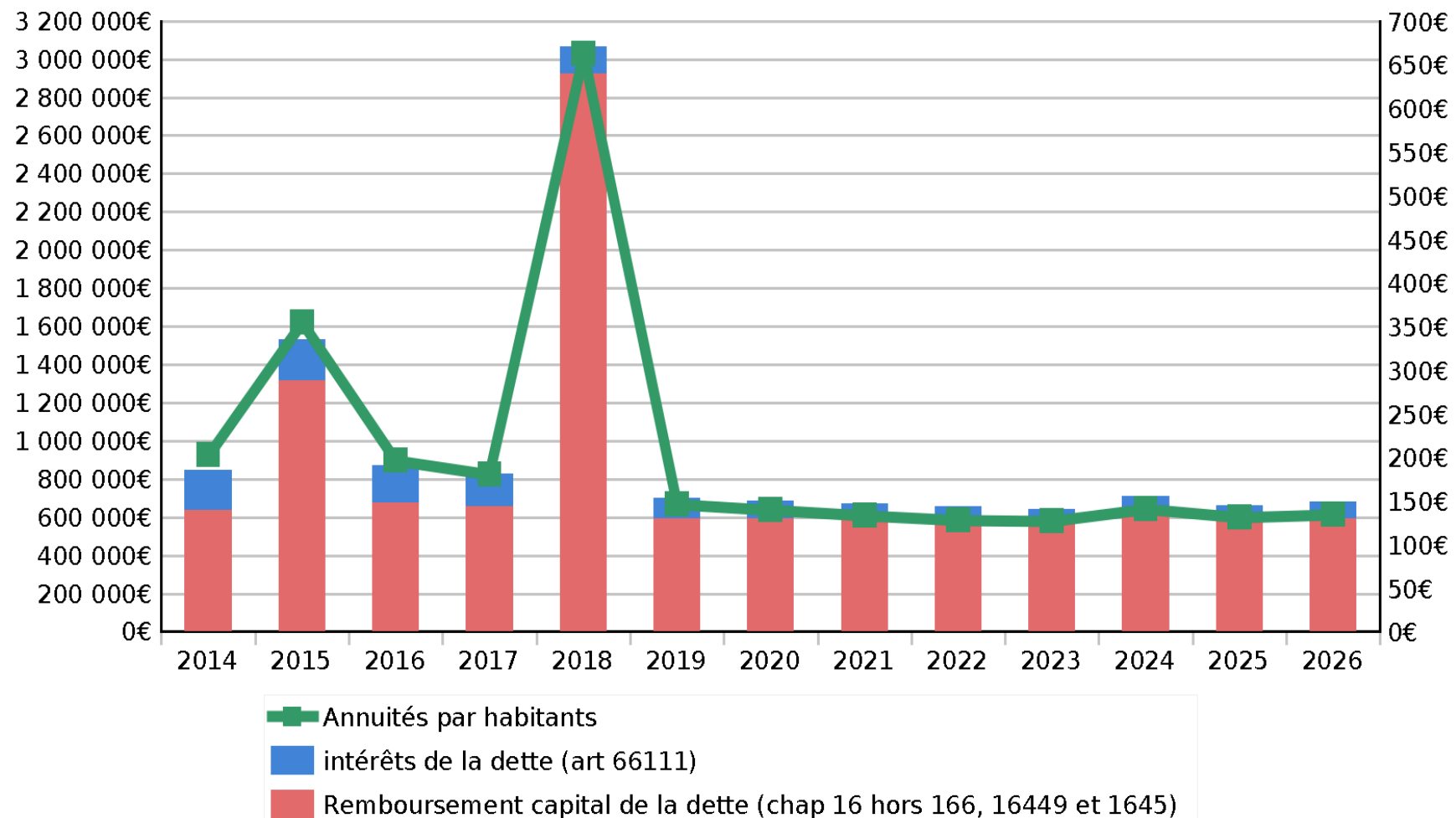
Retro-prospective 2014 - 2026

Encours de dette

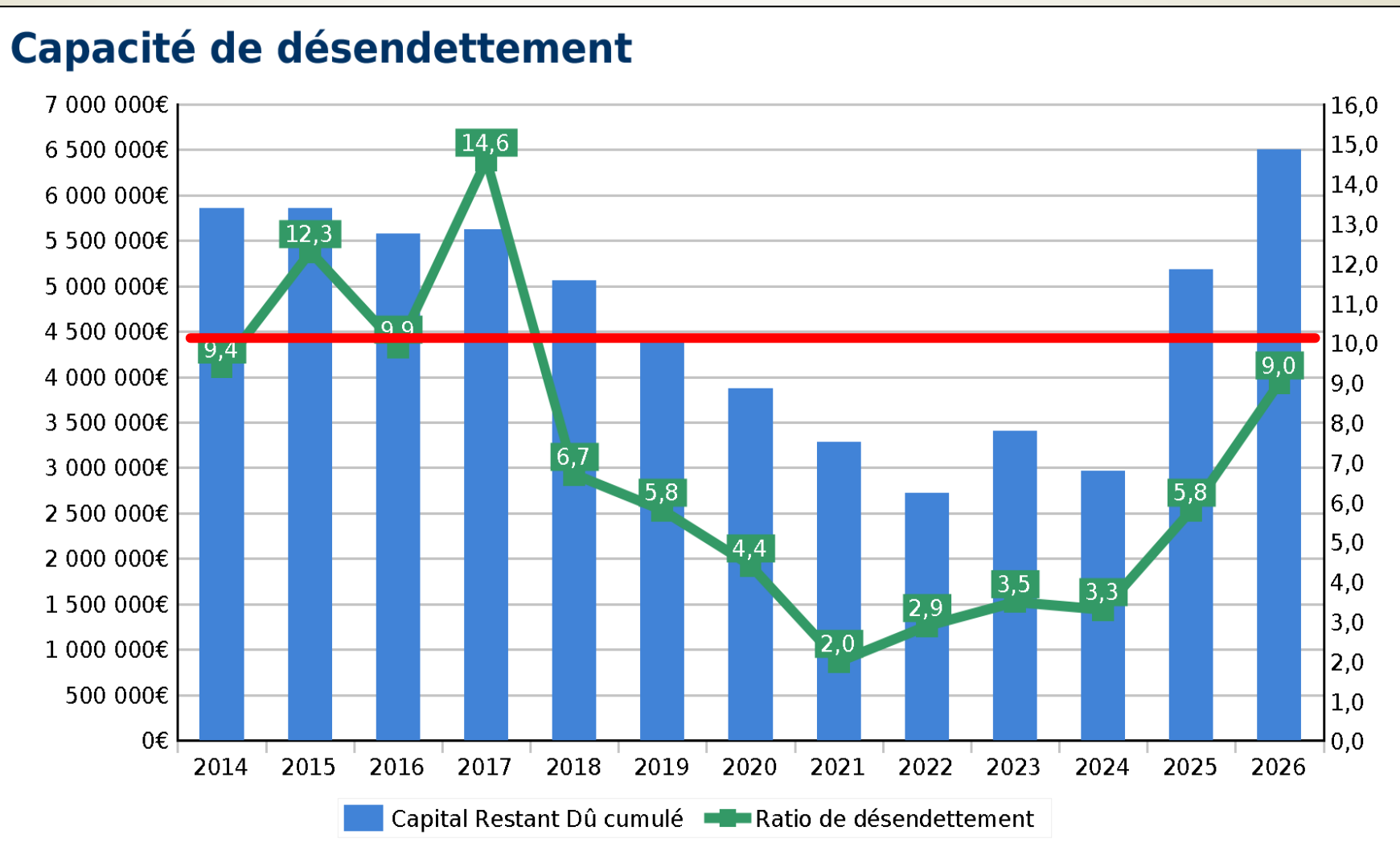


Retro-prospective 2014 - 2026

Remboursement

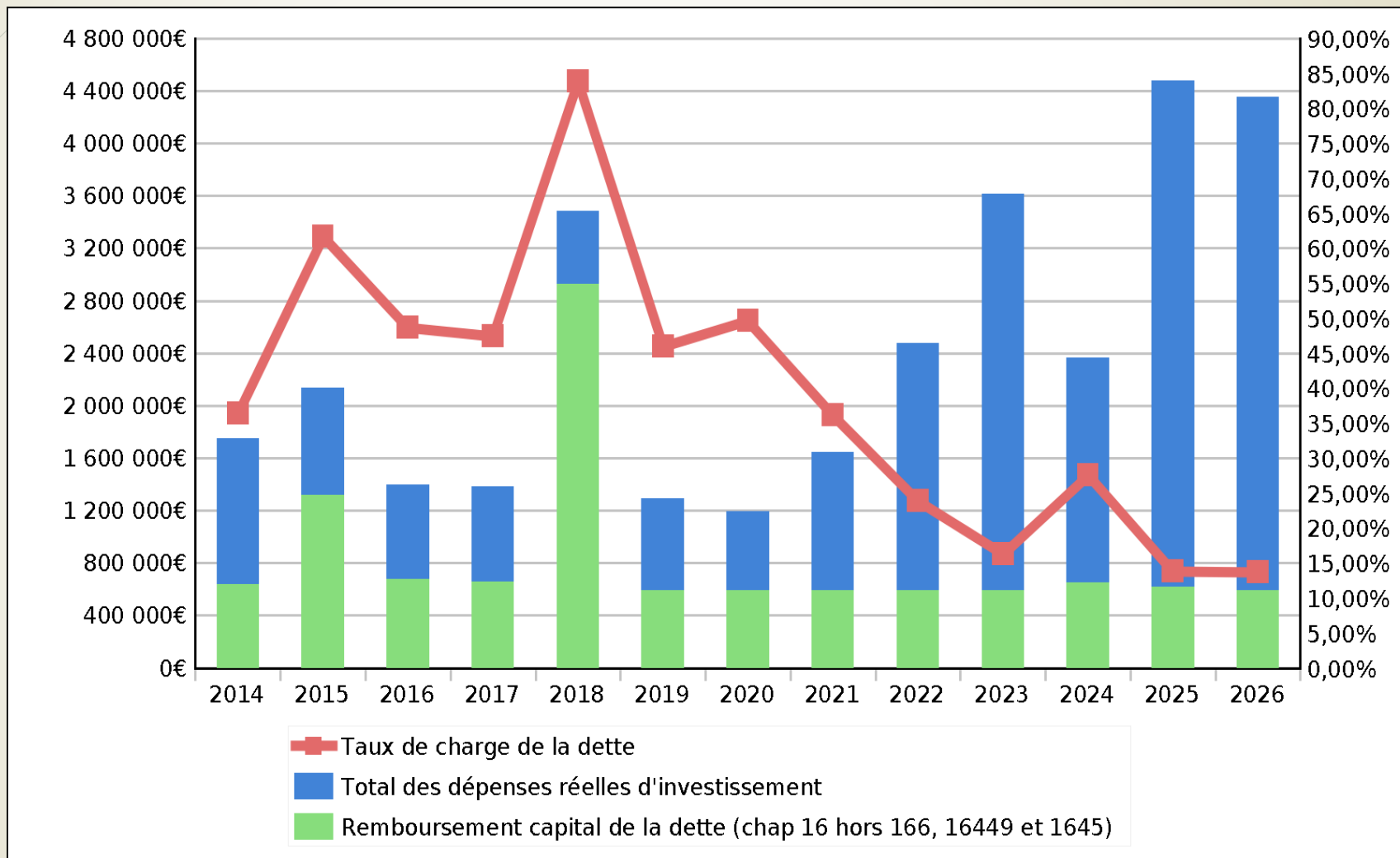


Retro-prospective 2014 - 2026



Retro-prospective 2014 - 2026

Taux de charges de la dette



Taux de charge de la dette = % du remboursement / dépenses réelles investissement

Prochains rendez-vous financiers

28 février 2022 : Conseil Municipal – DOB 2022

23 mars 2022 : Commission FERH - CA 2021 et BP 2022

2 avril 2022 : Conseil Municipal - Vote CA 2021 et BP 2022





**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**